

Centre de traduction et de terminologie juridiques
Faculté de droit – Université de Moncton

Liste des monographies et articles sur
LA JURILINGUISTIQUE FRANÇAISE

par Micheline BOUDREAU, Sylvette SAVOIE THOMAS et Gérard SNOW
au 13 juin 2023

TABLE DES MATIÈRES

[Théorie générale \(langue et droit, culture juridique\)](#)
[Le discours juridique en général](#)
[Le discours législatif](#)
[Le discours juridictionnel](#)
[La lisibilité des textes juridiques](#)
[La traduction juridique](#)
[Le vocabulaire juridique](#)
[Études terminologiques ponctuelles](#)
[Guides et manuels](#)
[Recherche, enseignement](#)
[La jurilinguistique comparée \(entre le français et d'autres langues\)](#)
[L'aménagement du français juridique](#)
[Le statut du traducteur](#)

Théorie générale (langue et droit, culture juridique)

AMSELEK, Paul (1986). « Philosophie du droit et théorie des actes de langage », dans [AMSELEK, Paul, dir., \(1986\).](#), p. 109-163.

AMSELEK, Paul, dir. (1986). *Théorie des Actes de Langage, Éthique et Droit*, Paris, PUF, 252 p.

ATIAS, Christian (1990). *Savoir des juges et savoir des juristes : mes premiers regards sur la culture juridique québécoise*, Montréal, Centre de recherche en droit privé et comparé du Québec, 164 p.

BEAUCHARD, Jean, et Pierre COUV RAT, dir. (1994). *Droit civil, procédure, linguistique juridique : écrits en hommage à Gérard Cornu*, Paris, PUF, 473 p.

BOURCIER, Danièle (1979a). « Information et signification en droit. Expérience d'une explication automatique de concepts », *Langages*, vol. 12, n° 53, p. 9-32.
http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/lgge_0458-726x_1979_num_12_53_1810

- BOURCIER, Danièle (1976). « Argumentation et définition en droit, ou “Les grenouilles sont-elles des poissons?” », *Langages*, vol. 10, n° 42, p. 115-124.
http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/lgge_0458-726x_1976_num_10_42_2312
- BOURCIER, Danièle, et Pierre MACKAY, dir. (1992). *Lire le droit: langue, texte, cognition*, Paris, Librairie générale de droit et de jurisprudence, 486 p. (Collection « Droit et société »; n° 3).
- BREILLAT, Dominique (2003). « L’avenir de la common law en français : un point de vue d’Europe continentale », dans [CASTONGUAY, Lynne, et Jacques VANDERLINDEN \(2003\)](#)., p. 347-368.
- BULLIER, Antoine (2006). « De la “commune ley” à la common law en français : commune langue, l’expression d’un oubli ? », *Revue de droit international et de droit comparé*, vol. 83, p. 44-57.
- CACCIAGUIDI-FAHY, Sophie (2008). « Quelques réflexions sur la linguistique juridique ou la jurilinguistique », dans [CACCIAGUIDI-FAHY, Sophie, dir \(2008\)](#)., p. 311-317.
<http://link.springer.com/article/10.1007/s11196-008-9083-3>
- CACCIAGUIDI-FAHY, Sophie, dir. (2008). « La linguistique juridique ou jurilinguistique : Hommage à Gérard Cornu », numéro spécial de la *Revue Internationale de Sémiotique Juridique*, vol. 21, n° 4, 384 p. <http://link.springer.com/journal/11196/21/4/page/1>
- CAPITANT, René (1928). *Introduction à l’étude de l’illicéité : l’impératif juridique*, Paris, Dalloz, 230 p. Thèse de doctorat en droit soutenue le 14 mars 1928 à l’Université de Paris.
- CASTONGUAY, Lynne, et Jacques VANDERLINDEN, dir. (2003). « 25 ans de common law en français : une histoire à suivre », *Revue de la common law en français*, vol. 5, n° 1, 391 p. Actes du colloque organisé par la Faculté de droit de l’Université de Moncton à l’occasion du 25^e anniversaire de sa fondation.
- CATALA, Pierre (1994). « Linguistique et informatique juridiques », dans [BEAUCHARD, Jean, et Pierre COUV RAT, dir. \(1994\)](#)., p. 79-88.
- CHASSON, Joseph-Pierre (1847). *Essai sur la symbolique du droit*, Paris, Videcoq, 404 p.
- CORNU, Gérard (2005). *Linguistique juridique*, 3^e éd., Paris, Montchrestien, 443 p.
- CORNU, Gérard (1995). « Français juridique et science du droit : synthèse », dans [SNOW, Gérard, et Jacques VANDERLINDEN, dir. \(1995\)](#)., p. 11-19.
- CORNU, Gérard (1986). « Réflexion finale », dans [AMSELEK, Paul, dir. \(1986\)](#)., p. 249-252.

- DE LAMBERTERIE, Isabelle (2000). « Droit de la langue, langue du droit : témoignage sur une double expérience relative à la propriété intellectuelle », *Revue de la common law en français*, vol. 3, n^{os} 1 et 2, p. 9-19.
- DE LAMBERTERIE, Isabelle (1995). « Français juridique et science du droit : perspectives d'avenir », dans [SNOW, Gérard, et Jacques VANDERLINDEN, dir. \(1995\).](#), p. 63-68.
- DE LAMBERTERIE, Isabelle, et Dominique BREILLAT, dir. (2000). *Le français langue du droit*, Paris, PUF, 193 p. Actes du colloque de Poitiers tenu en novembre 1997.
- DIDIER, Emmanuel (1990). *Langues et langages du droit : étude comparative des modes d'expression de la common law et du droit civil, en français et en anglais*, Montréal, Wilson & Lafleur, 477 p.
- DIETZ, Adolf, [s.d.]. « La protection légale des droits d'auteur en traduction », *Traduire* (revue de la Société Française des Traducteurs), n^o 201, [s.p.].
- DOIRON, Denise, et Gérard SNOW (2005). « Bibliographie de la jurilinguistique franco-canadienne », dans [GÉMAR, Jean-Claude, et Nicholas KASIRER, dir. \(2005\).](#), p. 145-160.
- DOMINICY, Marc (1991). « La linguistique et le langage du droit », dans [INGBER, Léon, et Patrick VASSART \(1991\).](#), p. 13-28.
- DUBOUCHET, Paul (1993). *Pour une théorie générale du droit : essai sur les rapports du normatif et du logico-grammatical*, Lyon, L'Hermès, 220 p.
- DUCROT, Oswald, M.C. BARBAULT et J. DEPRESLE (1974). *La preuve et le dire : langage et logique*, Paris, Marne, 290 p. (Collection « Repères, Série bleue »; n^o 4).
- DUFOUR, Alfred (1974). « Droit et langage dans l'école historique du droit », *Archives de philosophie du droit*, tome XIX, p. 151-180.
- EISENMANN, C. (1966). « Quelques problèmes de méthodologie des définitions et des classifications en science juridique », *Archives de philosophie du droit*, tome XI, p. 25-43.
- EMERICH, Yaël, Anne-Sophie HULIN, et Sandy LAMALLE. (2020). *Coder-Décoder : linguistique et concepts juridiques*, Montréal, Éditions Yvon Blais.
- GARDIES, Jean-Louis (1959). « Indicatif et impératif juridique », *Archives de philosophie du droit*, tome IV, p. 135-139.
- GÉMAR, Jean-Claude (2011b). « Aux sources de la "jurilinguistique" : texte juridique, langues et cultures », *Revue française de linguistique appliquée*, vol. 16, n^o 1, p. 9-16.
<https://www.cairn.info/revue-francaise-de-linguistique-appliquee-2011-1-page-9.htm>

- GÉMAR, Jean-Claude (2009a). « Le dictionnaire de droit comparé et le langage des droits. Quand le droit d'auteur dialogue avec le *copyright* », dans [GENDREAU, Ysolde, et Abraham DRASSINOWER, dir. \(2009\).](#), p. 1-18.
- GÉMAR, Jean-Claude (2005a). « Langage du droit et (juri)linguistique. États et fonctions de la jurilinguistique », dans [GÉMAR, Jean-Claude, et Nicholas KASIRER, dir. \(2005\).](#), p. 5-22.
- GÉMAR, Jean-Claude (2005b). « Langue, langage du droit et jurilinguistique », avant-propos de [GÉMAR, Jean-Claude, et Nicholas KASIRER, dir. \(2005\).](#), p. xiii-xvi.
- GÉMAR, Jean-Claude (2005c). « De la traduction (juridique) à la jurilinguistique. Fonctions proactives du traductologue », *Meta : journal des traducteurs*, vol. 50, n° 4, [s.p.]. <http://www.erudit.org/revue/meta/2005/v50/n4/019840ar.pdf>
- GÉMAR, Jean-Claude (2002b). « Le plus et le moins-disant culturel du texte juridique. Langue, culture et équivalence », *Meta : journal des traducteurs*, vol. 47, n° 2, p. 163-176. <http://www.erudit.org/revue/meta/2002/v47/n2/008006ar.pdf>
- GÉMAR, Jean-Claude (1990). « Les fondements du langage du droit comme langue de spécialité », *Revue générale de droit*, Ottawa, vol. 21, p. 717-738.
- GÉMAR, Jean-Claude, dir. (1982). *Langage du droit et traduction : essais de jurilinguistique*, réalisé pour le Conseil de la langue française, Montréal, Linguatex; Québec, Conseil de la langue française, 320 p. http://www.cslf.gouv.qc.ca/bibliotheque-virtuelle/publication-html/?tx_iggecpplus_pi4%5bfile%5d=publications/pubf104/f104p1ch1.html
- GÉMAR, Jean-Claude, et Nicholas KASIRER, dir. (2005). *Jurilinguistique : entre langues et droits*, Montréal, Éditions Thémis; Bruxelles, Bruylant, 596 p.
- GENDREAU, Ysolde, et Abraham DRASSINOWER, dir. (2009). *Langues et droit d'auteur / Language and Copyright*, Bruxelles, Bruylant; Toronto, Carswell, 245 p.
- GÉNY, François (1921). « Observations générales, tendant à préparer l'élaboration de la linguistique juridique », dans GÉNY, François (1921). *Science et Technique en droit privé positif : nouvelle contribution à la critique de la méthode juridique. Troisième partie – élaboration technique du droit positif*, Paris, Sirey, p. 458-461 (n° 256). <http://www.youscribe.com/catalogue/livres/ressources-professionnelles/droit-et-juridique/science-et-technique-en-droit-prive-positif-nouvelle-contribution-a-1892608>
- GIULANI, A. (1970). « Nouvelle rhétorique et logique du langage normatif », dans PERELMAN, Chaïm (1970). *Études de logique juridique*, vol. IV, Bruxelles, Bruylant, p. 65-90. (Collection « Travaux du Centre national de recherches de logique »).
- GLENN, H. Patrick (1994). « Culture and the Common Law », dans [GLENN, H. Patrick, et Monique OUELLETTE, dir. \(1994\).](#), p. 59-73.

- GLENN, H. Patrick, et Monique OUELLETTE, dir. (1994). *La culture, la justice et le droit*, Montréal, Éditions Thémis, 251 p. Actes du colloque de l'Institut canadien d'administration de la justice tenu à Montréal du 14 au 17 octobre 1992.
- GRASS, Thierry [s.d.]. *Bibliographie jurilinguistique sélective*. <http://www.uni-kassel.de/~clef/projets/franju/grassbib.html>
- GREENSTEIN, Rosalind, dir. (2005). *La langue, le discours et la culture en anglais du droit*, Paris, Publications de la Sorbonne, 156 p. (Collection « Langues et Langages »; 27). Actes d'un colloque tenu à l'Université de Paris I le 25 juin 2004.
- GRIDEL, Jean-Pierre (1979). *Le signe et le droit : les bornes, les uniformes, la signalisation routière et autres*, Paris, Librairie générale de droit et de jurisprudence, 339 p. (Collection « Bibliothèque de droit privé »; tome 162).
- GRZEGORCZYK, Christophe (1986). « L'impact de la théorie des actes de langage dans le monde juridique : essai de bilan », dans [AMSELEK, Paul, dir. \(1986\)](#), p. 165-194.
- GRZEGORCZYK, Christophe (1974). « Le rôle du performatif dans le langage du droit », *Archives de philosophie du droit*, tome XIX, p. 229-241.
- GUILLOREL, Hervé (2002). « Territoire de la langue et toponymie officielle », dans [KOURILSKY-AUGEVEN, Chantal, et Raymond VERDIER, dir. \(2002\)](#), p. 33-47.
- HOUBERT, Frédéric (2021). *La jurilinguistique dans tous ses états*, Tome I, Paris, Books on Demand, 390 p.
- ISANI, Shaeda, et Élisabeth LAVAULT-OLLEON (2009). « À la confluence des langues, des cultures et du droit : jurilinguistique et traduction », *Revue internationale de sémiotique juridique*, vol. 22, n° 4, p. 451–458. <http://link.springer.com/article/10.1007/s11196-009-9124-6>
- ISSALYS, Pierre (1980). *Langage et système des lois : analyse critique du cadre législatif d'une institution administrative québécoise. Rapport final du projet MOREL présenté au Conseil de la langue française*, Québec, Conseil de la langue française, 152 p.
- JAYME, Erik, dir. (1999). *Langue et Droit*, Bruxelles, Bruylant, 373 p. Actes du XV^e Congrès international de droit comparé, tenu à Bristol en 1998.
- JESTAZ, Philippe (1991). « Le langage et la force contraignante du droit (ou “Des bœufs et des hommes”) », dans [INGBER, Léon, et Patrick VASSART \(1991\)](#), p. 69-86.

- KASIRER, Nicholas (2006). « L'outre-loi », dans CASTONGUAY, Lynne, et Nicholas KASIRER, dir. (2006). *Étudier et enseigner le droit : hier, aujourd'hui et demain*, études offertes à Jacques Vanderlinden, Bruxelles, Bruylant; Cowansville [Québec], Éditions Yvon Blais, p. 329-355.
- KASIRER, Nicholas (2005a). « Is the Canadian Jurilinguist – Living *entre langues et droits* – A Middle Power? », postface à [GÉMAR, Jean-Claude, et Nicholas KASIRER, dir. \(2005\).](#), p. 579-596.
- KASIRER, Nicholas (1995). « Dire ou définir le droit? », dans [SNOW, Gérard, et Jacques VANDERLINDEN, dir. \(1995\).](#), p. 165-201.
- KASIRER, Nicholas, et Gérard SNOW, dir. (2000). *Harmonisation et Dissonance : langues et droit au Canada et en Europe*, numéro spécial de la *Revue de la common law en français*, vol. 3, n^{os} 1 et 2, 278 p. Actes du colloque tenu à l'Université de Moncton en mai 1999.
- KOURILSKY-AUGEVEN, Chantal (2002). « Significations et résonances des concepts juridiques au sein d'une culture unilingue », dans [KOURILSKY-AUGEVEN, Chantal, et Raymond VERDIER, dir. \(2002\).](#), p. 95-104.
- L'HUILLIER, LAURENT. (1968). « Des signes conventionnels à l'usage du droit? Essai de symbolique juridique », dans TERRIER, Claudius-P. (1968). *Mélanges d'études économiques et sociales offerts à Claudius-P. Terrier*, Genève, Librairie de l'Université George & Cie, p. 159-182. (Collection « Publications de la faculté des sciences économiques et sociales de l'Université de Genève; 19).
- MACCORMICK, D. Neil, et Zenon BANKOWSKI (1986). « La théorie des actes de langage et la théorie des actes juridiques », dans [AMSELEK, Paul, dir. \(1986\).](#), p. 195-209.
- MACDONALD, Roderick A. (2000). « Regards sur les rapports juridiques informels entre langues et droit », *Revue de la common law en français*, vol. 3, n^{os} 1 et 2, p.137-151.
- MAZET, Guy (2001). *Jurilinguistique et informatique juridique*. Thèse de doctorat soutenue en 2001 à l'Université de Montpellier I.
- MORÉTEAU, Olivier (2003). « La common law en français et l'Europe », dans [CASTONGUAY, Lynne, et Jacques VANDERLINDEN \(2003\).](#), p. 135-160.
- MOUNIN, Georges (1979). « La linguistique comme science auxiliaire dans les disciplines juridiques », *Meta : journal des traducteurs*, vol. 24, n^o 1, p. 9-17.
<http://www.erudit.org/revue/meta/1979/v24/n1/003676ar.pdf>
- PALLARD, Henri (2006). « De la déconstruction de l'outre-langue à la construction de l'histoire par la langue », dans CASTONGUAY, Lynne, et Nicholas KASIRER, dir. (2006). *Étudier et enseigner le droit : hier, aujourd'hui et demain*, études offertes à Jacques Vanderlinden, Bruxelles, Bruylant; Cowansville [Québec], Éditions Yvon Blais, p. 319-328.

- PAYCHERE, François (1990). *Théorie du discours juridique. Essai sur les apports des sciences du langage à la théorie générale du droit*, Lille, Atelier National de Reproduction des Thèses, 515 p. Thèse de doctorat soutenue en 1990 à l'Université Paris II Panthéon-Assas.
- PESANT, Ghislaine (1995). « Sciences du texte juridique », *Terminogramme*, n° 76, p. 1-4.
- PUPPO, Alberto (2002). « Les langues, entre traditions et droit : de la *traduction radicale* au *verbalisme interculturel* », dans [KOURILSKY-AUGEVEN, Chantal, et Raymond VERDIER, dir. \(2002\).](#), p. 21-31.
- PUPIER, Paul, et José WOEHLING, dir. (1988). *Langue et droit : actes du premier Congrès de l'Institut international de droit linguistique comparé, 27-29 avril 1988*, Montréal, Wilson & Lafleur, 641 p.
- RAUCENT, Léon (1978). « Droit et linguistique – une approche du formalisme juridique », *Les Cahiers de Droit*, vol. 19, n° 3, p. 575-594.
<http://erudit.org/revue/cd/1978/v19/n3/042258ar.pdf>
- RÉCANATI, François (1982). *Les énoncés performatifs*, Paris, Éditions de Minuit, 288 p. (Collection « Propositions »).
- REALITER (Réseau Panlatin de Terminologie) (2008). Actes de la journée scientifique « La langue et le droit ». <http://www.realiter.net/le-giornate/giornata-gatineau-2008?lang=fr>
- SACCO, Rodolfo (1999). « Langue et droit », dans [SACCO, Rodolfo, et Luca CASTELLANI, dir. \(1999\).](#), p. 163-186.
- SACCO, Rodolfo (1991). *La comparaison juridique au service de la connaissance du droit*, chapitre III : « Les problèmes de langue », Paris, Economica, p. 17-32. (Collection « Études juridiques comparatives »).
- SALMON, Jean (1991). « Langage et pouvoir en droit international », dans [INGBER, Léon, et Patrick VASSART \(1991\).](#), p. 305-319.
- SCASSA, Teresa (1997). « Langue et justice : la transformation du droit », *Revue de la common law en français*, vol. 1, n° 2, p. 247-259.
- SCHULTE-TENCKHOFF, Isabelle, dir. (2002). *Altérité et droit : contributions à l'étude du rapport entre droit et culture*, Bruxelles, Bruylant, 416 p.
- SCHWAB, Wallace (2000). « Les codes civils et le génie de la langue », *Circuit* (magazine de l'Ordre des traducteurs, terminologues et interprètes agréés du Québec), n° 68, p. 7-8.
http://www.circuitmagazine.org/images/stories/documents/archives/CI_68_00.pdf

- SCHWARZ-LIEBERMANN VON WAHLENDORF, H. A. (1981). « Langage et droit », dans *Mélanges dédiés à Jean Vincent*, Paris, Dalloz, p. 399-406.
- SEPULCHRE, Étienne H. (1995). « Le performatif en droit : logo-magie ou logomachie? », *L'Actualité terminologique*, vol. 28, n° 1, p. 4-10.
- SNOW, Gérard, et Jacques VANDERLINDEN, dir. (1995). *Français juridique et Science du droit*, Bruxelles, Bruylant, 378 p. Textes présentés au deuxième colloque international du Centre international de la common law en français tenu à Moncton en septembre 1993.
- TIFFOU, Maylis, et Liliane POLLACK (1987). *Droit au but... ou les outils du français* (dans la vie civile, dans les situations juridiques, en contexte administratif), Montréal, Wilson & Lafleur, 244 p.
- TREMBLAY, Christian (2002). *L'apport de la modélisation des connaissances à la codification et à la simplification des textes normatifs : analyse sémantico-syntaxique des textes normatifs ou la linguistique générale au service du droit*, [s.l.], [s.n.], 1096 p. Thèse de doctorat soutenue le 28 mai 2002 à l'Université Paris II Panthéon-Assas.
- VAN DE KERCHOVE, Michel (1986). « La théorie des actes de langage et la théorie de l'interprétation juridique », dans [AMSELEK, Paul, dir. \(1986\)](#), p. 211-248.
- VANDE WALLE, Jean-Marie [s.d.]. « Traduction, technologie et droit d'auteur », *Traduire* (revue de la Société Française des Traducteurs), n° 203, [s.p.].
- VANDERLINDEN, Jacques (2000). « Harmonisation et dissonance : Langues et droit au Canada et en Europe ou De l'intérêt éventuel des synthèses », *Revue de la common law en français*, vol. 3, n°s 1 et 2, p. 217-278.
- VANDERLINDEN, Jacques (1999a). « Belgique et Canada : Langue et Droit », dans [JAYME, Erik, dir. \(1999\)](#), p. 65-121. Tiré à part.
- VANDERLINDEN, Jacques (1995). « Du droit et de la langue ou de la langue et du droit? », dans [SNOW, Gérard, et Jacques VANDERLINDEN, dir. \(1995\)](#), p. 23-43.
- VIRALLY, Michel (2010). *La pensée juridique*, Paris, Éditions Panthéon Assas, 225p. (Collection « Les Introuvables »).
- WHITE UNGAI, Jacques (2003). « La common law en français au Vanuatu : une expression qui grandit », dans [CASTONGUAY, Lynne, et Jacques VANDERLINDEN \(2003\)](#), p. 161-166.

Le discours juridique en général

- ABOULOU, Camille Roger (2011). « Le discours juridique en Afrique noire. Terminologie et traduction du droit », *Revue française de linguistique appliquée*, vol. 16, n° 1, p. 17-31.
<https://www.cairn.info/revue-francaise-de-linguistique-appliquee-2011-1-page-17.htm>
- ARNAUD, André-Jean (1979). « Du bon usage du discours juridique », *Langages*, vol. 12, n° 53, p. 117-124. http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/lgge_0458-726x_1979_num_12_53_1816
- BAKER, J. H. (1998). « The Three Languages of the Common Law » [latin, français, anglais], *Revue de droit McGill*, vol. 43, n° 5, p. 5-24.
<http://lawjournal.mcgill.ca/userfiles/other/5850855-43.Baker.pdf>
- BAKER, J. H. (1990). *Manual of Law French*, 2^e éd., Aldershot [England], The Scholar Press, 219 p.
- BARREAU DU QUÉBEC (1989). *Rédaction : rédiger des écrits d'ordre juridique*, Cowansville [Québec], Éditions Yvon Blais, 135 p. (Cours de la formation professionnelle du Barreau du Québec 1989-1990).
- BASTARACHE, Michel (1988). « L'influence de la traduction sur la langue du droit au Nouveau-Brunswick », dans VIGER, Roland, dir. (1988). *Colloque sur la traduction, la terminologie et l'interprétation au Nouveau-Brunswick les 7, 8 et 9 mai 1987 à Fredericton*, Moncton, Corporation des traducteurs et interprètes du Nouveau-Brunswick et Université de Moncton, p. 11-29.
- BEVERIDGE, Barbara (2000). « Droit et langue dans le contexte des contrats commerciaux internationaux », *Revue de la common law en français*, vol. 3, n^{os} 1 et 2, p. 7-8.
- BOILY, Raymond (1969). « Les avocats et le sabir », *Revue du Barreau*, tome 29, p. 459-462.
- BOULOUIS, Jean (1991). « Quelques réflexions à propos du langage juridique communautaire », *Droits. Revue française de théorie juridique*, vol. 14, p. 97-103.
<http://search.proquest.com/docview/1294796479/fulltextPDF?accountid=14592>
- BOURCIER, Danièle (1999). « La Novlangue du droit ou comment rendre actifs les textes juridiques », dans GUILLOREL, H., et G. KOUBI, dir. (1999). *Langues et Droits : langues du droit, droit des langues*, Bruxelles, Bruylant, p. 369-388. Actes du colloque international tenu à l'Université de Paris X, à Nanterre, les 22, 23 et 24 octobre 1998.
- BOURCIER, Danièle (1979b). « Présentation : du droit comme discours », *Langages*, vol. 12, n° 53, p. 5-7.

- BOURCIER, Danièle, dir. (1979c). « Le discours juridique : analyses et méthodes », *Langages*, vol. 12, n° 53, 124 p. http://www.persee.fr/issue/lgge_0458-726x_1979_num_12_53?sectionId=lgge_0458-726x_1979_num_12_53_1810
- BOURCIER, Danièle (1978). « Gendarmes et Œdipes. Le procès des narrations. Notes sur le système narratif du Droit », *Change*, n° 34-35, p. 135-149.
- BRUNOT, Ferdinand (1907). « La langue du Palais et la formation du “bel usage” », dans *Mélanges Chabaneau*, Erlangen [Allemagne], F. Junge, p. 677-690. (Collection « Romanische Forschungen »; Bd 23).
- CHARNOCK, Ross (2008). « Les mots du droit », dans DE VECCHI, Dardo, et Claire MARTINOT, dir. (2008). *Les langues de spécialité en question : perspectives d'étude et applications*, [s.l.], [s.n.], p. 41-56. Actes de la 12^e journée scientifique de la Cellule de Recherche en Linguistique (CRL).
- CHODKIEWICZ Christine, et Gaston GROSS (2005). « La description de la langue du droit au moyen des classes d'objets », dans [GÉMAR, Jean-Claude, et Nicholas KASIRER, dir. \(2005\)](#), p. 23-42.
- DARBELNET, Jean (1982), « Niveaux et réalisations du discours juridique », dans [GÉMAR, Jean-Claude, dir. \(1982\)](#), p. 51-60.
http://www.cslf.gouv.qc.ca/bibliotheque-virtuelle/publication-html/?tx_iggecpplus_pi4%5bfile%5d=publications/pubf104/f104p1ch2.html#1
- DARBELNET, Jean (1979). « Réflexions sur le discours juridique », *Meta : journal des traducteurs*, vol. 24, n° 1, p. 26-34.
<http://www.erudit.org/revue/meta/1979/v24/n1/002480ar.pdf>
- DUCAMIN, M.B. (1984-1985). « Le style des décisions du Conseil d'État : les réactions d'un public cultivé », *Études et documents*, Paris, Conseil d'État, p. 129-145.
- DUMON, Frédéric (1991). « Le langage du droit », dans [INGBER, Léon, et Patrick VASSART \(1991\)](#), p. 277-296.
- FOUGÈRE, Louis (1984-1985). « La modernisation du langage juridique », *Études et documents*, n° 36, p. 121-128.
- FRANK, Ernest (1974). « La commission de modernisation du langage judiciaire », *Service public et bon langage*, n° 10, p. 15-22.
- GÉMAR, Jean-Claude (2011a). « Interpréter la loi ou interpréter le texte? Quand le droit dialogue avec les langues », dans LAMBERT, Nicolas, dir. (2011). *À l'avant-garde de la dualité – Mélanges en l'honneur de Michel Bastarache*, Cowansville [Québec], Éditions Yvon Blais, p. 235-250.

- GÉMAR, Jean-Claude (1981). « Réflexions sur le langage du droit : problèmes de langue et de style », *Meta : journal des traducteurs*, vol. 26, n° 4, p. 338-349.
<http://www.erudit.org/revue/meta/1981/v26/n4/002846ar.pdf>
- GÉMAR, Jean-Claude (1980a). « La langue juridique, langue de spécialité au Québec : éléments de méthodologie », *The French Review*, vol. 53, n° 6, p. 880-893.
http://www.jstor.org/stable/391928?seq=1#page_scan_tab_contents
- GERBE, Rose-Marie (2006). « Le présent de l'indicatif dans le discours juridique français », dans [Wagner, Anne, et Sophie Cacciaguidi-Fahy, dir. \(2006\).](#), p. 265-302.
- GLENN, H. Patrick (2003). « Qu'est-ce que la common law en français? », dans [CASTONGUAY, Lynne, et Jacques VANDERLINDEN \(2003\).](#), p. 97-105.
- GLENN, H. Patrick (1995). « Droit comparé et langages juridiques », dans [SNOW, Gérard, et Jacques VANDERLINDEN, dir. \(1995\).](#), p. 155-164.
- GOLTZBERG, Stefan (2008). « Esquisse de typologie de l'argumentation juridique », dans [CACCIAGUIDI-FAHY, Sophie, dir. \(2008\).](#), p. 363-375.
<http://link.springer.com/article/10.1007/s11196-008-9088-y>
- GREENSTEIN, Rosalind (2005). « Du vouloir dire au vouloir faire : le cas de l'anglais du droit », dans [GREENSTEIN, Rosalind, dir. \(2005\).](#), p. 125-152.
- HUSSON, L. (1967). « Les apories de la logique juridique », dans *Annales de la faculté de droit et des sciences économiques de Toulouse*, tome XV, fascicule 1, p. 29-63.
- INGBER, Léon, et Patrick VASSART (1991). *Le langage du droit*, Bruxelles, Éditions Nemesis, 334 p.
- IVAINER, Théodore (1983). « Introduction à un discours sur le langage du droit », *La semaine juridique*, I. – Doctrine, 3097.
- KALINOWSKI, Georges (1974). « Sur les langages respectifs du législateur, du juge et de la loi », *Archives de philosophie du droit*, tome XIX, p. 63-74.
- KALINOWSKI, Georges (1965). *Introduction à la logique juridique : éléments de sémiotique juridique, logique des normes et logique juridique*, Paris, Librairie générale de droit et de jurisprudence, 188 p.
- KASIRER, Nicholas, dir. (2003). *Le droit civil, avant tout un style?*, Montréal, Éditions Thémis, 228 p.
- LAMETHE, Didier, et Olivier MORETEAU (2006). « L'interprétation des textes juridiques rédigés dans plus d'une langue », *Revue internationale de droit comparé*, vol. 58, n° 2,

- p. 327-362. http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/ridc_0035-3337_2006_num_58_2_19427
- LANGÉVIN, Louise (2016). « Couvrez ce genre que le droit ne saurait voir : la difficile circulation du concept féministe de genre dans la langue juridique », *Revue Femmes et Droit*, vol. 28, n° 3, p. 469-520. <http://www.utpjournals.press/doi/pdf/10.3138/cjwl.28.3.469>
- LAPRISE, Gisèle (2000). *Les outils du raisonnement et de la rédaction juridiques*, Montréal, Éditions Thémis, 261 p.
- LEBARBÉ, Thomas, dir. (2008). « Langue du droit : mots, documents et raisonnements », numéro spécial de la revue *Lidil : Revue de linguistique et de didactique des langues*, n° 38, 148 p. <http://lidil.revues.org/2708>
- LEGAULT, Georges A. (1979). « Fonctions et structure du langage juridique », *Meta : journal des traducteurs*, vol. 24, n° 1, p. 18-25. <http://www.erudit.org/revue/meta/1979/v24/n1/003456ar.pdf>
- LEGAULT, Georges A. (1977). *La structure performative du langage juridique*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 522 p.
- LENOBLE-PINSON, Michèle (2013). « La langue du droit vue par une linguiste », *Journal des tribunaux*, vol. 38, n° 6540, p. 764-766.
- LENOBLE-PINSON, Michèle, BATTISTONI, Éric et OUDIN, Fédérica, dir. (2014). *Le médiateur professionnel en action et en mots*, Paris, L'Harmattan, 296 p.
- LESSARD, Michaël, et Suzanne ZACCOUR (2021). « La rédaction inclusive en droit : Pourquoi les objections ratent-elles la cible ? », *Revue du Barreau canadien*, vol. 99, n° 1, p. 113-144. <https://cbr.cba.org/index.php/cbr/article/view/4660>
- MACKAAY, Ejan (1979). « Les notions floues en droit ou l'économie de l'imprécision », *Langages*, vol. 12, n° 53, p. 33-50. http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/lgge_0458-726x_1979_num_12_53_1811
- MORÉTEAU, Olivier (2005). « Le standard et la diversité », dans BUSSANI, Mauro, et Michèle GRAZIADEI, dir., *Human Diversity and the Law / La diversité humaine et le droit*, Berne [Suisse], Stämpfli, p. 71-90.
- MORÉTEAU, Olivier (2002). « Le prototype, clé de l'interprétation uniforme : la standardisation des notions floues en droit du commerce international », dans SACCO, Rodolfo, dir. (2002), p. 183-202. http://www.uniformterminology.unito.it/downloads/papers/Notions_floues.pdf

- PELAGE, Jacques (2007). *La traduction des discours juridiques, problématiques et méthodes*, 2 volumes, Fontenay-sous-Bois, à compte d'auteur (juriste, traducteur et enseignant). jacques.pelage@free.fr
- PERRAULT, Antonio (1938). « L'Esprit français dans le droit commercial et maritime au Canada », dans *Deuxième Congrès de la langue française au Canada, Mémoires*, tome 2, Québec, Imprimerie du Soleil, p. 17-43.
- PICOTTE, Jacques (1995). « Apport de la juristylistique à la lexicographie jurilinguistique : l'exemple du *Juridictionnaire* », dans [SNOW, Gérard, et Jacques VANDERLINDEN, dir. \(1995\)](#), p. 295-310.
- PICOTTE, Jacques, et Claude PARDONS (1991). Pages liminaires du *Juridictionnaire : Recueil des difficultés et des ressources du français juridique*, Moncton, Université de Moncton, École de droit, Centre de traduction et de terminologie juridiques, tome I (1991), p. xvii-xxiii.
- POIRIER, Donald, et Sébastien POIRIER (2006). « Et si la common law se disait en chiac? », *Revue de la common law en français*, vol. 8, p. 587-601.
- PRÉMONT, Marie-Claude (2003). *Tropismes du droit – Logique métaphorique et logique métonymique du langage juridique*, Montréal, Éditions Thémis, 186 p.
- ROUSKI, Margarita (2018). « Marqueurs référentiels déictiques et anaphoriques dans le discours juridique », *Romanica Cracoviensia*, vol. 18, n° 2, p. 89–96
- ROUSKI, Margarita (2015). « Le passif de l'autorité », *CORELA (Cognition, Représentation, Langage)*, vol. 13, n° 1 <https://journals.openedition.org/corela/3968>
- ROUSKI, Margarita (2013). « Quelques techniques de passivation dans les textes juridiques », *Études et recherches philologiques – Série Langues étrangères appliquées*, n° 12, p.198-208 <http://scf-lsa.info/wp-content/uploads/2017/04/24-ROUSKI-Margarita.pdf>
- SILANCE, Luc (1991). « Langage juridique et langue usuelle », dans [INGBER, Léon, et Patrick VASSART \(1991\)](#), p. 143-162.
- SMITH, J.A. Clarence, et Jean KERBY (1987). « Le style », dans SMITH, J.A. Clarence et Jean KERBY (1987). *Le droit privé au Canada : études comparatives*, 2^e éd., Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa, p. 167-172.
- SNOW, Gérard (1990b). « La common law : langue de spécialité », dans CORMIER, Monique C., dir. (1990). *La traduction au Canada : les acquis et les défis*, Ottawa, Le Conseil; Montréal, Linguatex, p. 283-290. Actes du 2^e Congrès du Conseil des traducteurs et interprètes du Canada tenu à Montréal les 31 mai, 1^{er} et 2 juin 1990.
- SOLET, M. (1969). *Essais de sémiologie du droit*, Paris, [s.n.], 468 p. Thèse de 3^e cycle en droit.

- SOURIOUX, Jean-Louis, et Pierre LERAT (1995). « Le français juridique comme langue spécialisée », dans [SNOW, Gérard, et Jacques VANDERLINDEN, dir. \(1995\).](#), p. 327-338.
- SOURIOUX, Jean-Louis, et Pierre LERAT (1975). *Le langage du droit*, Paris, PUF, 133 p. (Collection « SUP »).
- TALLON, Denis (1995). « Français juridique et science du droit : quelques observations », dans [SNOW, Gérard, et Jacques VANDERLINDEN, dir. \(1995\).](#), p. 339-349.
- VILLEY, Michel (1974). « De l'indicatif dans le droit », *Archives de philosophie du droit*, tome XIX, p. 33-61.
- VERRYCKEN, Mariette (1995). « Le français juridique en Belgique », dans [SNOW, Gérard, et Jacques VANDERLINDEN, dir. \(1995\).](#), p. 363-375.
- WAGNER, Anne (2004). « Les marques de lisibilité comme éléments de planification du discours juridique », *Applied Semiotics/Sémiotique Appliquée*, n° 14, p. 53-67. <http://www.chass.utoronto.ca/french/as-sa/ASSA-No14/article5fr.html>
- WOODLAND, Philippe (1991). « Spécificité et ambiguïtés du langage du droit communautaire », dans [INGBER, Léon, et Patrick VASSART \(1991\).](#), p. 87-105.
- WROBLEWSKI, Jerzy (1988). « Les langages juridiques : une typologie », *Droit et Société*, vol. 8, n° 1, p. 13-27. http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/dreso_0769-3362_1988_num_8_1_983
- ZIEMBINSKI, Zygmunt (1974). « Le langage du droit et le langage juridique : les critères de leur discernement », *Archives de philosophie du droit*, tome XIX, p. 25-31.

Le discours législatif

- ARNAUD, André-Jean (1973). *Essai d'analyse structurale du Code civil français : la règle du jeu dans la paix bourgeoise*, Paris, Librairie générale de droit et de jurisprudence, 182 p.
- BALIAN, Serge (2014). *La définition dans la loi : essai de linguistique juridique*, Paris, La maison du dictionnaire, 294 p.
- BALIAN, Serge (1994). « Néologismes législatifs pour la forme? », dans [BEAUCHARD, Jean, et Pierre COUV RAT, dir. \(1994\).](#), p. 1-7.
- BARREAU DU QUÉBEC (1985). *Rapport du Comité sur les techniques de législation*, Cowansville [Québec], Éditions Yvon Blais, 36 p. (Supplément de la *Revue du Barreau*, tome 45, n° 2).

- BASTARACHE, Michel (2008). « L'interprétation des lois par les tribunaux et ce que les traducteurs juridiques et responsables de la rédaction des lois devraient savoir à ce sujet pour les éclairer dans leur travail », dans [REALITER \(Réseau panlatín de terminologie\) \(2008\)](#), 33 p. <http://www.realiter.net/wp-content/uploads/2013/07/Michel-Bastarache.pdf>
- BASTARACHE, Michel (2005). « Les difficultés relatives à la détermination de l'intention législative dans le contexte du bijuridisme et du bilinguisme législatif canadien », dans [GÉMAR, Jean-Claude, et Nicholas KASIRER, dir. \(2005\)](#), p. 93-117.
- BASTARACHE, Michel, Naiomi METALLIC, Regan MORRIS et Christopher ESSERT (2009). *Le droit de l'interprétation bilingue*, Montréal, LexisNexis, 239 p.
- BÉLAIR, Normand (1987). « Législation bilingue — la production de la seconde version », *L'Actualité terminologique*, vol. 20, n° 6, p. 6-8.
- BERGEL, Jean-Louis (1999). « De quelques procédés d'expression normative », dans [BERGERON, Robert C., dir. \(1999\)](#), p. 255-269.
- BERGERON, Robert C. (1999a). *Lettres aux rédacteurs ukrainiens*, Ottawa, Ministère de la Justice, 81 p. en français. En ukrainien et français.
- BERGERON, Robert C. (1999b). *Règles de rédaction législative*, Ottawa, Ministère de la Justice, 51 p. en français. En ukrainien et français.
- BERGERON, Robert C. (1995). « La formulation du droit », dans [SNOW, Gérard, et Jacques VANDERLINDEN, dir. \(1995\)](#), p. 45-50.
- BERGERON, Robert C. (1988). « L'élaboration des projets de loi fédéraux d'origine gouvernementale », *Bulletin d'information (Société suisse de législation/Schweizerische Gesellschaft für Gesetzgebung)*, n° 5, p. 40-48.
- BERGERON, Robert C., dir. (1999). *Essais sur la rédaction législative*, Ottawa, Centre de réforme du droit et de rédaction législative, 369 p. en français. En ukrainien, français et anglais.
- BERTAGNOLLO, Fabienne, et Caroline LAURENT (2005). « Unkraut Vergeht Nicht : la corédaction dans l'administration fédérale suisse », dans [GÉMAR, Jean-Claude, et Nicholas KASIRER, dir. \(2005\)](#), p. 119-126.
- BERTRAND, Gérard (1986). « Codification, révision et rédaction des lois en régime fédéral de droit jurisprudentiel anglais et en situation de bilinguisme officiel français-anglais : l'expérience canadienne », *Revue juridique et politique*, n°s 3 et 4, p. 499-508. Une version abrégée a paru dans *L'Actualité terminologique*, vol. 20, n° 6, p. 4-5.

- BILODEAU, Anne-Marie, et Alain-François BISSON (1981). « Éléments à considérer dans l'élaboration, la rédaction et la révision d'un projet de loi ou de règlement », *Légistique*, vol. 1, n° 1, p. 1-22.
- BISSON, Alain-François (1992). « Rédaction législative et qualité totale », dans *Actes de la XI^e Conférence des juristes de l'État*, Cowansville [Québec], Éditions Yvon Blais, p. 17-29.
<http://www.conferencedesjuristes.gouv.qc.ca/files/documents/6r/05/redactionlegislativeetqualitetotale.pdf>
- BISSON, Alain-François (1980a). « L'interaction des techniques de rédaction et des techniques d'interprétation des lois », *Les Cahiers de Droit*, vol. 21, n° 3 et 4, p. 511-522.
<http://erudit.org/revue/cd/1980/v21/n3-4/042402ar.pdf>
- BISSON, Alain-François (1980b). « Préambules et déclarations de motifs ou d'objets », *Revue du Barreau*, tome 40, n° 1, p. 58-74.
- BUREAU DU CONSEIL PRIVE (1985). *Guide de rédaction française des règlements*, Ottawa, Ministère de la Justice, 98 p.
- BYVOET, J. (1971). *Légistique formelle (Technique législative) : règles-formules*, Heule, UGA, 139 p.
- CANADA. MINISTÈRE DE LA JUSTICE (2003). *Programme d'harmonisation de la législation fédérale avec le droit civil de la province de Québec*, Ottawa, le Ministère, 7 p. + annexes. Document de consultations publiques.
- CANADA. MINISTÈRE DE LA JUSTICE (2001). *L'harmonisation de la législation fédérale avec le droit civil de la province de Québec et le bijuridisme canadien*, Ottawa, le Ministère, 9 fascicules.
- CANADA. MINISTÈRE DE LA JUSTICE (1997). *L'harmonisation de la législation fédérale avec le droit civil québécois et le bijuridisme canadien. Recueil d'études*, Ottawa, le Ministère, 1062 p.
- CANADA. MINISTÈRE DE LA JUSTICE (1987). *La réalisation des lois fédérales du Canada*, Ottawa, le Ministère, 28 p.
- CAUSSIGNAC, Gérard (1995a). « Corédaction, rédaction parallèle et rédaction bilingue des actes législatifs », dans [SNOW, Gérard, et Jacques VANDERLINDEN, dir. \(1995\)](#), p. 71-92.
- CAUSSIGNAC, Gérard (1995b). « Quelques réflexions sur une formulation des actes législatifs qui respecte le principe de l'égalité des sexes », dans [SNOW, Gérard, et Jacques VANDERLINDEN, dir. \(1995\)](#), p. 93-104.
- CORNU, Gérard (1981). « Les définitions dans la loi », dans *Mélanges dédiés à Jean Vincent*, Paris, Dalloz, p. 77-92.

- CÔTÉ, Pierre-André (2005). « La tension entre l'intelligibilité et l'uniformité dans l'interprétation des lois plurilingues », dans [GÉMAR, Jean-Claude, et Nicholas KASIRER, dir. \(2005\).](#), p. 127-143.
- CÔTÉ, Pierre-André (2004). « Bilingual Interpretation of Enactments in Canada : Principles v. Practice », *Brooklyn Journal of International Law*, vol. 29, n° 3, p. 1067-1084.
<http://brooklynworks.brooklaw.edu/cgi/viewcontent.cgi?article=1319&context=bjil>
- CÔTÉ, Pierre-André (2002). « L'interprétation des textes législatifs bilingues au Canada », dans [SACCO, Rodolfo, dir. \(2002\).](#), p. 7-19.
- CÔTÉ, Pierre-André, Stéphane BEAULAC et Mathieu DEVINAT (2009). *Interprétation des lois*, 4^e éd., Montréal, Éditions Thémis, 865 p.
- COUVRAT, Pierre (1994). « Le nouveau Code pénal en sa forme », dans [BEAUCHARD, Jean, et Pierre COUVRAT, dir. \(1994\).](#), p. 89-99.
- COVACS, Alexandre (1982). *La réalisation de la version française des lois fédérales du Canada*, dans [GÉMAR, Jean-Claude, dir. \(1982\).](#), p. 83-100.
http://www.cslf.gouv.qc.ca/bibliotheque-virtuelle/publication-html/?tx_iggcplus_pi4%5bfile%5d=publications/pubf104/f104p1ch2.html#3
- COVACS, Alexandre (1979). « Bilinguisme officiel et double version des lois. Un pis-aller : la traduction. Une solution d'avenir : la corédaction », *Meta : journal des traducteurs*, vol. 24, n° 1, p. 103-108.
<http://www.erudit.org/revue/meta/1979/v24/n1/002957ar.pdf>
- DE LA DURANTAYE, Louis-Joseph (1938). « Le français dans nos textes législatifs », dans *Deuxième Congrès de la langue française au Canada, Mémoires*, tome 2, Québec, Imprimerie du Soleil p. 54-63.
- DELNOY, Paul (1999). « Le rôle des légistes dans la détermination du contenu des normes », dans [BERGERON, Robert C., dir. \(1999\).](#), p. 65-80.
- DOETSCH, Aileen (2008). *Rendre le droit avec justesse. Les méthodes de production de textes législatifs plurilingues. Une comparaison Union européenne – Canada*, Strasbourg, Presses Universitaires de Strasbourg, 84 p. (Collection « Institut de recherches Carré de Malberg »; n° 8).
- DRIEDGER, Elmer A. (1983). « Bilingual Statutes », dans DRIEDGER, Elmer A. (1983). *Construction of Statutes*, 2^e éd., Toronto, Butterworths, p. 165-181.
- DRIEDGER, Elmer A. (1982). « Legislative Drafting Style : Civil law versus Common law », dans [GÉMAR, Jean-Claude, dir. \(1982\).](#), p. 61-81.

http://www.cslf.gouv.qc.ca/bibliotheque-virtuelle/publication-html/?tx_iggeplus_pi4%5bfile%5d=publications/pubf104/f104p1ch2.html#2

- DULLION, Valérie (2000). « Du document à l'instrument : les fonctions de la traduction des lois », dans [UNIVERSITÉ DE GENÈVE. GREJUT \(2000\).](#), 16 p.
<http://www.tradulex.com/Actes2000/dullion.pdf>
- FLÜCKIGER, Alexandre (2005). « Le multilinguisme de l'Union européenne : un défi pour la qualité de la législation », dans [GÉMAR, Jean-Claude, et Nicholas KASIRER, dir. \(2005\).](#), p. 339-361. <http://doc.rero.ch/record/11344/files/Multilinguisme.pdf>
- FORGET, Patrick, et Mathieu DEVINAT (2011). « La rhétorique du code complet : unir pour exclure », dans LAMBERT, Nicolas, dir. (2011). *À l'avant-garde de la dualité – Mélanges en l'honneur de Michel Bastarache*, Cowansville [Québec], Éditions Yvon Blais, p. 251-280.
- FRADETTE, France (1990). « Les difficultés de rédaction législative dans un contexte de dualité juridique et de bilinguisme », dans [VANDERLINDEN, Jacques, dir. \(1990\).](#), p. 43-51.
- FRYDMAN, Benoît (2011). *Le sens des lois : histoire de l'interprétation et de la raison juridique*, 3^e éd., Bruxelles, Bruylant, 720 p.
- GAGNON, Geneviève (2007). « La traduction et l'édition des lois à l'Assemblée nationale du Québec », *Circuit* (magazine de l'Ordre des traducteurs, terminologues et interprètes agréés du Québec), n° 95, p. 11-12.
http://www.circuitmagazine.org/images/stories/documents/archives/CI_95_07.pdf
- GAUTRON, Alain (1984). « French/English Discrepancies in the Canadian Charter of Rights & Freedoms », *L'Actualité terminologique*, vol. 17, n° 1, p. 1-6. Étude comparative des versions française et anglaise de la *Charte canadienne des droits et libertés*.
- GÉMAR, Jean-Claude (1994). « Le discours du législateur et le langage du droit : rédaction, style et texte juridiques », *Revue générale de droit*, vol. 25, p. 327-345.
- GRZEGORCYK, Christophe, et Tomasz STUDNICKI (1974). « Les rapports entre la norme et la disposition légale », *Archives de philosophie du droit*, tome XIX, p. 243-256.
- ISSALYS, Pierre (2009). « Le texte et l'action : leurs rapports dans le langage des lois », dans Karim BENYEKHLIF, dir. (2009). *Le texte mis à nu*, Montréal, Éditions Thémis, p. 153-168.
- ISSALYS, Pierre (1993). « La rédaction législative et la réception de la technique française », dans GLENN, H. Patrick, (1993). *Droit québécois et Droit français : communauté, autonomie, concordance*, Cowansville [Québec], Éditions Yvon Blais, p. 119-189.
- JACOBY, Daniel (1980). « La composition des lois », *Revue du Barreau*, tome 40, n° 1, p. 3-41.

- JOURDAIN, Guy (2002). « La législation bilingue au Manitoba : le rêve d'une version française faite sur mesure pour son auditoire », *Meta : journal des traducteurs*, vol. 47, n° 2, p. 244-264. <http://www.erudit.org/revue/meta/2002/v47/n2/008013ar.pdf>
- JOURNEAULT-TURGEON, Rachel, et Richard TREMBLAY (1983). « Le rôle du légiste dans l'élaboration d'un projet de loi », *Légistique*, vol. 3, n° 1, p. 1-14.
- KASIRER, Nicholas (2000). « Chants législatifs en terre canadienne », dans [DE LAMBERTERIE, Isabelle, et Dominique BREILLAT, dir. \(2000\)](#), p. 45-54.
- KEATING, Judith (1995). « La corédaction et l'expérience néo-brunswickoise », dans [SNOW, Gérard, et Jacques VANDERLINDEN, dir. \(1995\)](#), p. 203-217.
- LABELLE, André (2007). « Légiférer dans un pays bilingue sans traduire ? », *Circuit* (magazine de l'Ordre des traducteurs, terminologues et interprètes agréés du Québec), n° 95, p. 15-16. http://www.circuitmagazine.org/images/stories/documents/archives/CI_95_07.pdf
- LABELLE, André (2000). « La corédaction des lois fédérales au Canada. Vingt ans après : quelques réflexions », dans [UNIVERSITÉ DE GENÈVE. GREJUT \(2000\)](#), 11 p. <http://www.tradulex.com/Actes2000/LABELLE.pdf> .
- LAGACÉ, Jacques (1991). « L'amélioration de la langue des lois au Québec », *Terminogramme*, Québec, Office de la langue française, n° 60, p. 1-4.
- LAGACÉ, Jacques (1989). « Organisation des idées dans une section de loi », *Légistique*, n° 4, p. 105-138.
- LAGACÉ, Jacques (1988). « L'écriture des nombres dans les lois et les règlements », *Légistique*, n° 3, p. 93-99.
- LAGACÉ, Jacques (1987a). « Emploi incorrecte de "et" et de "ou" dans les énumérations », *Légistique*, n° 2, p. 35-45.
- LAGACÉ, Jacques (1987b). « Expressions utilisées dans les renvois », *Légistique*, n° 1, p. 22-30.
- LAGACÉ, Jacques (1987c). « Verbes exprimant l'action de créer des normes juridiques : adopter, édicter, prendre », *Légistique*, n° 2, p. 47-50.
- LAGACÉ, Jacques (1982). « Expression de la généralité d'application des dispositions législatives », *Légistique*, vol. 2, n° 2, p. L.1-L.14.
- LAGACÉ, Jacques, Mario DENIS et Richard TREMBLAY (1988). « Formulation des dispositions modificatives », *Légistique*, n° 3, p. 77-91.

- LAGACÉ, Jacques, et Richard TREMBLAY (1999). « Le morcellement des idées : une forme courante de déstructuration des textes législatifs », dans [BERGERON, Robert C., dir. \(1999\).](#), p. 135-160.
- LAGACÉ, Jacques, et Richard TREMBLAY (1988). « La notion de “paragraphe” », *Légistique*, n° 3, p. 73-74.
- LAGACÉ, Jacques, et Richard TREMBLAY (1987a). « Entrée en vigueur ou cessation d’effet des lois par décret : nouvelles formules », *Légistique*, n° 1, p. 31 – 32.
- LAGACÉ, Jacques, et Richard TREMBLAY (1987b). « Le morcellement des idées », *Légistique*, n° 2, p. 51-69.
- LAJOIE, Marie (1979). « L’interprétation judiciaire des textes législatifs bilingues », *Meta : journal des traducteurs*, vol. 24, n° 1, p. 115-123.
<http://www.erudit.org/revue/meta/1979/v24/n1/003376ar.pdf>
- LAJOIE, Marie, et collab. (1982). *La rédaction française des lois*, 2^e éd., Ottawa, Commission de réforme du droit du Canada, 270 p.
- LAMBOTTE, Christian (1988). *Technique législative et codification*, Bruxelles, Story Scientia, 275 p.
- LAVOIE, Judith (2003). « Le bilinguisme législatif et la place de la traduction », *TTR : traduction, terminologie, rédaction*, vol. 16, n° 1, p. 121-139.
<http://www.erudit.org/revue/ttr/2003/v16/n1/008559ar.pdf>
- LEVERT, Lionel A. (2015). « La jurilinguistique : un appui indispensable à la corédaction », *Revue internationale de Sémiotique juridique*, vol. 28, n° 1, p. 53-72.
<http://link.springer.com/article/10.1007/s11196-014-9373-x>
- LEVERT, Lionel A. (2000). « La cohabitation du bilinguisme et du bijuridisme dans la législation fédérale canadienne : mythe ou réalité? », *Revue de la common law en français*, vol. 3, n°s 1 et 2, p.127-136.
- LEVERT, Lionel A. (1995a). « Bijuridisme et bilinguisme législatifs : un enjeu et un pari », dans [SNOW, Gérard, et Jacques VANDERLINDEN, dir. \(1995\).](#), p. 255-266.
- LÉVESQUE, Gérard (2016). « Vers une co-rédaction des lois bilingues de l’Ontario? », *L’Express*, 13 décembre 2016. <http://l-express.ca/vers-une-co-redaction-des-lois-bilingues-de-ontario/>
- LIZOTTE, Dominique (1991). *La rédaction des lois en droit civil et en common law*, Montréal, Université McGill, 222 p. Thèse de maîtrise en droit soutenue en juillet 1991.
http://digitool.library.mcgill.ca/R/?func=dbin-jump-full&object_id=60543&local_base=GEN01-MCG02

- MCLAREN, Karine (2022). « Dire la common law en français : exercice de création ou de transposition », dans [Baumert Renaud, et collab.](#), (2022), p. 115-128.
- MCLAREN, Karine (2021). « Modernisation de la Loi sur les langues officielles : un « duo de choc » pour la traduction des décisions judiciaires », *Blogue sur les droits linguistiques*, Moncton, Observatoire international des droits linguistiques, 10 p.
<https://droitslinguistiques.ca/images/stories/Blogue/2021/kmclaren-modernisation-llo.pdf>
- MCLAREN, Karine (2016). *La production de textes législatifs bilingues authentiques au Canada : la corédaction et la traduction démythifiées*, Université de Moncton, 176 p. Mémoire de maîtrise en droit présenté à la Faculté des études supérieures et de la recherche de l'Université de Moncton et déposé le 30 août 2016.
http://documentationcapitale.ca/index.cfm?Repertoire_No=-751102913&voir=centre_detail&Id=6604
- MCLAREN, Karine (2015c). « La version anglaise du *Code de procédure civile* du Québec : une atteinte aux droits linguistiques ? », *Revue de droit linguistique*, vol. 2, p. 59-82.
http://www.droitslinguistiques.ca/images/stories/Revue/2015/Karine_McLaren_-_La_version_anglaise_du_Code_de_procedure_civile_du_Quebec_-_une_atteinte_aux_droits_linguistiques.pdf
- MCLAREN, Karine (2014). « Bilinguisme législatif : regard sur l'interprétation et la rédaction des lois bilingues au Canada », *Revue de droit d'Ottawa*, vol. 45, n° 1, p. 21-57.
- MOLFESSIS, Nicolas, dir. (1999). *Les mots de la loi*, Paris, Economica, 110 p. (Collection « Études »; n° 5). Actes de la Journée du Centre d'Études du Français Juridique, tenue à l'Université Panthéon-Assas (Paris II) le 23 mai 1997.
- MORÉTEAU, Olivier (2015). « Le Code civil de Louisiane en français : traduction et retraduction », *Revue internationale de Sémiotique juridique*, vol. 28, n° 1, p. 155-175.
<http://link.springer.com/article/10.1007/s11196-014-9391-8>
- MULCAIR, Thomas (1980). *Bibliographie sur la rédaction et l'interprétation des actes législatifs*, Québec, Ministère de la Justice, Direction générale des affaires législatives, Direction de la recherche, 327 p.
- OPPÉTIT, Bruno (1998). *Essai sur la codification*, Paris, PUF, 91 p.
- PESANT, Ghislaine, et Estelle THIBAUT (1991). « La langue des lois », *Terminogramme*, n° 61, p. 1-3.
- PIGEON, Louis-Philippe (1986). *Rédaction et interprétation des lois*, 3^e éd., Québec, Publications du Québec, 156 p.
- PIGEON, Louis-Philippe (1945). « L'élaboration des lois », *Revue du Barreau*, tome 5, n° 8, p. 365-379.

- PIGEON, Louis-Philippe (1942). « À propos d'uniformité législative », *Revue du Barreau*, tome 2, n° 9, p. 381-387.
- RAY, Jean (1926). *Essai sur la structure logique du code civil français*, Paris, Félix Alcan, 296 p.
- RÉMY, Dominique (1994). *Légistique : l'art de faire les lois*, Paris, Éditions Romillat, 350 p.
- RICHARD, Isabelle (2005). « Les marqueurs verbaux de l'obligation en français et en anglais dans les textes juridiques à fonction normative : quelques pistes de traduction », dans [GREENSTEIN, Rosalind, dir. \(2005\)](#), p. 69-85.
- ROUSKI, Margarita (2008). *Les marqueurs lexicaux de modalités déontiques dans les textes du droit communautaire*, Sofia, Polis, 216 p.
- SACCO, Rodolfo, dir. (2002). *L'interprétation des textes juridiques rédigés dans plus d'une langue*, Turin, Paris et Montréal, L'Harmattan, 326 p. Actes du colloque tenu à Turin en 2000.
- ŠARČEVIĆ, Susan (2005). « The Quest for Legislative Bilingualism and Multilingualism: Co-drafting in Canada and Switzerland », dans [GÉMAR, Jean-Claude, et Nicholas KASIRER, dir. \(2005\)](#), p. 277-292.
- SNOW, Gérard (1999a). « Le style législatif – question de droit ou de langue? », dans [MOLFESSIS, Nicolas, dir. \(1999\)](#), p. 89-93 + bibliographie sélective.
- SPARER, Michel (1982). « Rédaction des lois, langage et valeurs : les enjeux », dans [GÉMAR, Jean-Claude, dir. \(1982\)](#), p. 111-120.
http://www.cslf.gouv.qc.ca/bibliotheque-virtuelle/publication-html/?tx_iggcplus_pi4%5bfile%5d=publications/pubf104/f104p1ch3.html#1
- SPARER, Michel (1980). « La stéréophonie législative, facteur de haute infidélité? », *Les Cahiers de Droit*, vol. 21, n° 3 et 4, p. 599-614. <http://erudit.org/revue/cd/1980/v21/n3-4/042406ar.pdf>
- SPARER, Michel, dir. (1979). *Propos sur la rédaction des lois*, Québec, Conseil de la langue française, 235 p.
- SPARER, Michel, et Wallace SCHWAB (1980). *Rédaction des lois. Rendez-vous du droit et de la culture*, Québec, Conseil de la langue française, 349 p.
http://www.cslf.gouv.qc.ca/bibliotheque-virtuelle/publication-html/?tx_iggcplus_pi4%5Bfile%5D=publications/pub101/b101ch1.html
- SPARER, Michel, et Wallace SCHWAB (1979). « Loi et héritage culturel », *Les Cahiers de Droit*, Presses de l'Université Laval, vol. 20, n° 1 et 2, p. 399-431.
<https://www.erudit.org/revue/cd/1979/v20/n1-2/042323ar.pdf>

- STEINER, Eva (2006). « Adoption en Angleterre du style législatif en vigueur sur le continent : espoirs déçus et perspectives d'avenir », *Revue internationale de droit comparé*, vol. 58, n° 3, p. 809-832. http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/ridc_0035-3337_2006_num_58_3_19448
- SULLIVAN, Ruth (2004). « The Challenges of Interpreting Multilingual, Multijural Legislation », *Brooklyn Journal of International Law*, vol. 29, p. 986-1066. <http://brooklynworks.brooklaw.edu/cgi/viewcontent.cgi?article=1318&context=bjil>
- TREMBLAY, Richard (1992). « Le formalisme : un sérieux obstacle à la qualité des lois », première partie, dans *Actes de la XIe Conférence des juristes de l'État*, Cowansville [Québec], Éditions Yvon Blais, p. 31-41. <http://www.conferencedesjuristes.gouv.qc.ca/files/documents/dl/a5/leformalismeunserieuxobstaclealaqualitedesloisIrepartie.pdf>
- TREMBLAY, Richard (1989a). « Étude du renvoi dans certains extraits des lois », *Légistique*, n° 4, p. 139-166.
- TREMBLAY, Richard (1989b). « Révision d'une loi », *Légistique*, n° 4, p. 167-174.
- TREMBLAY, Richard (1987). « Le renvoi », *Légistique*, n° 1, p. 3-19.
- TREMBLAY, Richard (1983). « La structure d'une loi », *Légistique*, vol. 3, n° 2, p. 1-13.
- VAN DE VU (1990). « La rédaction législative au Nouveau-Brunswick », dans [VANDERLINDEN, Jacques, dir. \(1990\)](#), p. 37-41.
- VANDERLINDEN, Jacques (2005). « D'un paradigme à l'autre : à propos de l'interprétation des textes législatifs plurilingues », dans [GÉMAR, Jean-Claude, et Nicholas KASIRER, dir. \(2005\)](#), p. 293-316.
- VANDERLINDEN, Jacques, dir. (1990). *Rédaction législative en contexte de pluralité juridique et de multilinguisme*, Talence, Agence de coopération culturelle et technique, 173 p., « Synthèses de sessions », n° 17. Synthèse du séminaire de perfectionnement tenu à l'École internationale de Bordeaux du 8 au 26 octobre 1990.
- VAN HOECKE, Mark (1991). « Comment les normes juridiques sont-elles formulées dans les textes législatifs? », dans [INGBER, Léon, et Patrick VASSART \(1991\)](#), p. 107-121.
- WOOD, Michael J.B. (1996). « Drafting Bilingual Legislation in Canada: Examples of Beneficial Cross-Pollination between the Two Language Versions », *Statute Law Review*, vol. 17, n° 1, p. 66-77. <http://slr.oxfordjournals.org/content/17/1/66.long>

Le discours juridictionnel

- ABESSO ZAMBO, Edgard (2011). « Langage juridique et identité culturelle : étude de l'interdiscursivité socioculturelle dans le discours jurisprudentiel francophone camerounais », *Syllabus Lettres*, Numéro spécial – 2011 : Langue, Culture et Identité, p. 139-159. <http://lingo.uib.no/norcam4/abesso.doc>
- ABESSO ZAMBO, Edgard (2009). « Pourquoi le juge intègre-t-il des stéréotypes culturels dans son discours? », *Signes, Discours et Sociétés : Revue semestrielle en sciences humaines et sociales dédiée à l'analyse des Discours* [en ligne], n° 4, [s.p.]. <http://www.revue-signes.info/document.php?id=1280>
- BARBAUD, Philippe (1988). « Les mots en cause ou la sémantique dans les jugements de Cour », dans [PUPIER, Paul, et José WOEHLING, dir. \(1988\)](#), p. 551-568.
- BELAID, Sadok (1974). *Essai sur le pouvoir créateur et normatif du juge*, Paris, Librairie générale de droit et de jurisprudence, 360 p. (Collection « Bibliothèque de philosophie du droit »; n° 17).
- BLADIER, M., dir. (1970-1971). *La modernisation du langage judiciaire. Rapport de séminaire – Promotion École Nationale de la Magistrature*, Bordeaux, École nationale de la magistrature, [s.p.].
- BOURCIER, Danièle (2002). « Une analyse lexicométrique de la décision juridique. Règles, standards et argumentation », dans [KOURILSKY-AUGEVEN, Chantal, et Raymond VERDIER, dir. \(2002\)](#), p. 105-120.
- CHARNOCK, Ross (2005). « Jugements lexicologiques : définition lexicale et “texture ouverte” dans l’interprétation juridique », dans [GREENSTEIN, Rosalind, dir. \(2005\)](#), p. 33-55.
- DEMOGUE, René (1938). « L’Esprit français dans la Jurisprudence de la Province de Québec », dans *Deuxième Congrès de la langue française au Canada, Mémoires*, tome 2, Québec, Imprimerie du Soleil p. 7-14.
- DENIEUL, J.-M. (2015). *Petit traité de l’écrit judiciaire 2015*, 13^e éd., Paris, Éditions Dalloz, 676 p. (Collection « Praxis Dalloz »).
- DIDIER, Emmanuel (2002). « Le domaine de l’interprétation. Une analyse de la communication en salle d’audience et en interrogatoire », dans [SACCO, Rodolfo, dir. \(2002\)](#), p. 20-88.
- GRASS, Thierry (2009). « La traduction des arrêts de la Cour de Justice des Communautés européennes. De l’adaptation à la localisation », dans SAUTER, Roger, et Maurice GODÉ, dir. (2009). « Traduire, Adapter, Transposer », *Cahiers d’études germaniques*, n° 56, p. 169-181.

- LE GUERN, Michel, et Louis-Marie RAYMONDIS (1973). « Le langage de la justice », *Vie et langage*, n° 255, p. 302-309.
- LENOBLE-PINSON, Michèle (2003). « Une éternelle école : le langage judiciaire en français. D'août 1539 à mai 2003, qu'est devenue l'ordonnance de Villers-Cotterêts ? », [s.l.], [s.n.], 17 p.
- LINDON, Raymond (1968). *Le style et l'éloquence judiciaires*, Paris, Albin Michel, 171 p.
- MCLAREN, Karine (2015a). « La langue des décisions judiciaires au Canada », *Revue de droit linguistique*, vol. 2, p. 1-57.
http://www.droitslinguistiques.ca/images/stories/Revue/2015/Karine_McLaren_-_La_langue_des_decisions_judiciaires_au_Canada.pdf
- MCLAREN, Karine (2015b). « Le manque de visibilité de la jurisprudence québécoise dans le reste du Canada : impact et solutions », [s.l.], [s.n.], 8 p. Allocution présentée dans le cadre du colloque « La langue des lois et des jugements », tenu par le Barreau de Montréal, le 21 octobre 2015.
<http://www.documentationcapitale.ca/documents/McLarenK21oct2015f.pdf>
- MCLAREN, Karine (2015d). « La version anglaise des lois du Québec », [s.l.], [s.n.], 10 p. Allocution présentée dans le cadre du colloque « La langue des lois et des jugements », tenu par le Barreau de Montréal, le 21 octobre 2015.
<http://www.documentationcapitale.ca/documents/McLarenKarine21oct2015.pdf>
- MIMIN, Pierre (1978). *Le style des jugements : vocabulaire, construction, dialectique, formes juridiques*, 4^e éd., Paris, Librairies techniques, 421 p.
- OST, François (2012). *Dire le droit, faire la justice*, 2^e éd., Bruxelles, Bruylant, 224 p. (Collection « Penser le droit »).
- PERELMAN, Chaïm, et Paul FORIERS, dir. (1978). *La motivation des décisions de justice*, Bruxelles, Bruylant, 428 p. (Collection « Travaux du Centre national de recherches de logique »).
- PIVA, Paolo (2013). « Spécificité et ambiguïtés linguistiques dans la jurisprudence de la Cour de justice de l'Union européenne », [DE GIOIA, Michele \(dir.\) \(2013\).](#), p. 73-79.
- RAYMONDIS, Louis-Marie, et Michel LE GUERN (1976). *Le langage de la justice pénale*, Paris, Éditions du CNRS, 202 p.
- RIVEZZI, Giovanna (2000). « Traduction des actes judiciaires : approche du texte et choix terminologique », dans [UNIVERSITÉ DE GENÈVE. GREJUT \(2000\).](#), 5 p.
<http://www.tradulex.com/Actes2000/rivezzi.pdf>.

- ROBIN, Cécile (2000). *La langue du procès*, Clermont-Ferrand, Presses universitaires de la Faculté de Droit de Clermont-Ferrand; Paris, Librairie générale de droit et de jurisprudence, 350 p. (Collection des thèses de l'École doctorale de Clermont-Ferrand; 9).
- ROBITAILLE, Paul (1979). « Le style des jugements », *Revue du Barreau*, tome 39, n° 2, p. 222-229.
- SCASSA, Teresa (1994). « Language of Judgment and the Supreme Court of Canada », *UNB Law Review/Revue de droit de UNB*, vol. 43, p. 169-193.
- SCHROEDER, François-Michel (1978). *Le nouveau style judiciaire*, Paris, Dalloz, 165 p. (Collection « Méthodes du droit »).
- SIROIS, André (2000). « La traduction et l'interprétation devant les tribunaux pénaux internationaux », dans [UNIVERSITÉ DE GENÈVE. GREJUT \(2000\).](#), 15 p. <http://www.tradulex.com/Actes2000/sirois.pdf> .
- TOUSIGNANT, Claude (1990). *La linguistique en cour de justice*, Sillery, Presses de l'Université du Québec, 177 p.
- WESTON, Martin (2005). « Characteristics and Constraints of Producing Bilingual Judgments: The Example of the European Court of Human Rights », dans [GÉMAR, Jean-Claude, et Nicholas KASIRER, dir. \(2005\).](#), p. 445-459.

La lisibilité des textes juridiques

- ASSOCIATION DU BARREAU CANADIEN et ASSOCIATION DES BANQUIERS CANADIENS (1990). *Mort au charabia! Rapport du comité mixte sur la lisibilité juridique*, Ottawa, Association du barreau canadien, 42 p. + annexes.
- BARREAU DU QUÉBEC. COMITÉ DU LANGAGE CLAIR (2010). *Le langage clair : un outil indispensable à l'avocat*, Montréal, Barreau du Québec, 29 p.
- BATES, T. St. J. N. (1999). « Rédiger la législation pour le destinataire », dans [BERGERON, Robert C., dir. \(1999\).](#), p. 81-114.
- CAUSSIGNAC, Gérard (1999). « Une législation claire », dans [BERGERON, Robert C., dir. \(1999\).](#), p. 115-133.
- CHAMPEIL-DESPLAT, Véronique (2006). « Les clairs-obscurs de la clarté juridique », dans [WAGNER, Anne, et Sophie CACCIAGUIDI-FAHY, dir. \(2006\).](#), p. 35-64.

- COULOMBE, Claude, et Benoît ROBICHAUD (2006). « Adaptation d'un outil de langue simplifiée (Simplus) aux textes juridiques », dans [WAGNER, Anne, et Sophie CACCIAGUIDI-FAHY, dir. \(2006\).](#), p. 431-448.
- FERNBACH, Nicole (2013). « Langue juridique et lisibilité », *Circuit* (magazine de l'Ordre des traducteurs, terminologues et interprètes agréés du Québec), n° 121, [s.p.].
<http://www.circuitmagazine.org/langue-juridique-et-lisibilite>
- FERNBACH, Nicole (2005). « Le mouvement pour la simplification des communications officielles », dans [GÉMAR, Jean-Claude, et Nicholas KASIRER, dir. \(2005\).](#), p. 161-177.
- FERNBACH, Nicole (2003). « Le mouvement international pour la simplification des communications officielles », 52 p. Texte écrit à partir des idées exprimées par l'auteur à la conférence *Zoom sur une langue claire et accessible*, tenue à l'Université Laval le 5 juin 2003. http://www.lisibilite.net/articles/fernbach_texte_integral.pdf
- FERNBACH, Nicole (1995). « La simplification du texte juridique : étude comparative », dans [SNOW, Gérard, et Jacques VANDERLINDEN, dir. \(1995\).](#), p. 105-122.
- FERNBACH, Nicole (1990). *La lisibilité dans la rédaction juridique au Québec*, Ottawa, Centre canadien d'information juridique, Centre de promotion de la lisibilité, 128 p.
- GALLAS, Tito (2002). « Politique de transparence et accès du public aux documents : une interprétation plus facile du droit communautaire? », dans [SACCO, Rodolfo, dir. \(2002\).](#), p. 89-102.
- GENDREAU, Ysolde (dir.) (2003). *Le lisible et l'illisible*, Montréal, Éditions Thémis, 180 p.
- SAMSON, Emmanuelle, et Heather MATSUNE (2007). « Langue claire et simple : surmonter les obstacles à la littératie », *L'Actualité langagière*, vol. 4, n° 1, p. 9-14.
- TREMBLAY, Richard (2006). « L'abstraction au service de la clarté en rédaction législative », dans [WAGNER, Anne, et Sophie CACCIAGUIDI-FAHY, dir. \(2006\).](#), p. 105-140.
- VADNAIS, Louise (2006). « Écrire pour être compris de son client : des outils pour un style efficace », *National* (magazine de l'Association du Barreau canadien), vol. 15, n° 5 (juillet-août), p. 16.
- VITTECOQ, Fanny (2006). « Titres des lois et règlements : quelques règles », *L'Actualité langagière*, vol. 3, n° 1, p. 9-11.
- WAGNER, Anne, et Sophie CACCIAGUIDI-FAHY, dir. (2006). *Legal Language and the Search for Clarity: Practice and Tools*, Berne, Peter Lang, 492 p. (Collection « Linguistic Insights, Studies in Language and Communication »).

La traduction juridique

- ABDEL HADI, Maher (2002). « La juritraductologie et le problème des équivalences des notions juridiques en droit des pays arabes », *Les Cahiers de l'ILCEA* (Institut des langues et cultures d'Europe et d'Amérique), n° 3, p. 71-78. <https://ilcea.revues.org/816#text>
- ALAOUI MORETTI, Setty (2002). « Décalages et interférences en traduction juridique espagnol-français », *Les Cahiers de l'ILCEA* (Institut des langues et cultures d'Europe et d'Amérique), n° 3, p. 51-69. <https://ilcea.revues.org/804#text>
- BARBIN, Franck, et Sylvie MONJEAN-DECAUDIN, dir. (2019). *La traduction juridique et économique - Aspects théoriques et pratiques*, Paris, Classiques Garnier 223 p. (Collection « Translatio » ; n°4).
- BASALAMAH, Salah (2005). « De la justesse de la traduction à la justice en traduction : Pour un droit éthique de la traduction », dans [Jean-Claude, et Nicholas KASIRER, dir. \(2005\).](#), p. 463-476.
- BAUER-BERNET, Hélène (1983). *Droit, informatique et traduction : l'expérience de la Communauté économique européenne. La puce et le dragon à sept langues*, Québec, Conseil de la langue française, 103 p.
- BEAUDOIN, Louis (2000a). « Traduire la common law en français : rebelle ou fidèle? », dans [UNIVERSITÉ DE GENÈVE. GREJUT \(2000\).](#), 7 p. <http://www.tradulex.com/Actes2000/beaudoin.pdf>
- BEAUPRÉ, Michael (1987). « La traduction juridique : Introduction », *Les Cahiers de Droit*, vol. 28, n° 4, p. 735-745. <http://erudit.org/revue/cd/1987/v28/n4/042840ar.pdf>
- BÉLANGER, Christiane, et collab. (2004). « “Faut-il être juriste ou traducteur pour traduire le droit ?” : contribution au débat », *Meta : journal des traducteurs*, vol. 49, n° 2, p. 457-458. <http://www.erudit.org/revue/meta/2004/v49/n2/009370ar.pdf>
- BERGERON, Gilles (2002). « L'interprétation en milieu judiciaire », *Meta : journal des traducteurs*, vol. 47, n° 2, p. 225-232. <http://www.erudit.org/revue/meta/2002/v47/n2/008011ar.pdf>
- BERGERON, Michel (2000a). « La traduction juridique au Canada », dans [UNIVERSITÉ DE GENÈVE. GREJUT \(2000\).](#), 9 p. <http://www.tradulex.com/Actes2000/bergeron.pdf>.
- BERGERON, Michel (2000b). « La traduction juridique au Canada, sous le signe de la dualité », *Circuit* (magazine de l'Ordre des traducteurs et interprètes agréés du Québec), n° 68, p. 5-6. http://www.circuitmagazine.org/images/stories/documents/archives/CI_68_00.pdf
- BIRKHOLZ, Rika (2015). « Approche pragmatique pour la traduction de textes juridiques du français vers l'anglais en contexte d'adaptation du droit civil à la common law ». *Portail*

linguistique du Canada. <http://www.noslangues-ourlangages.gc.ca/collaborateurs-contributors/articles/20150407-textes-juridiques-legal-texts-fra.html>

BOCQUET, Claude (2008). *La traduction juridique : Fondement et méthode*, Bruxelles, de Boeck, 122 p.

BOCQUET, Claude (2000). « Traduction juridique et appropriation par le traducteur. L'affaire Zachariae, Aubry et Rau », dans [UNIVERSITÉ DE GENÈVE. GREJUT \(2000\)](#)., 15 p. <http://www.tradulex.com/Actes2000/bocquet.pdf>.

BOCQUET, Claude (1996). « Traduction spécialisée : choix théorique et choix pragmatique. L'exemple de la traduction juridique dans l'aire francophone », *Parallèles, Cahiers de l'École de Traduction et d'Interprétation*, n° 18, Genève, p. 67-76.

BORJA ALBI, Anabel, et Fernando PRIETO RAMOS (2013). *Legal Translation in Context: Professional Issues and Prospects*, New York, Peter Lang, 315 p. (Collection « New Trends in Translation Studies »; vol. 4).

BOURCIER, Danièle, et Evelyne ANDREEWSKY (1982). « Traduction et polysémie : un exemple de traitement automatique en informatique juridique », dans [GÉMAR, Jean-Claude, dir. \(1982\)](#)., p. 233-242. http://www.cslf.gouv.qc.ca/bibliotheque-virtuelle/publication-html/?tx_iggcplus_pi4%5bfile%5d=publications/pubf104/f104p2ch2.html#2

BUTTIENS, Michel (2004). « Les *Documents parlementaires* : jusqu'à quel point les traductions de documents historiques ont-elles en elles-mêmes une valeur historique? », *Meta : journal des traducteurs*, vol. 49, n° 3, p. 475-480. <http://www.erudit.org/revue/meta/2004/v49/n3/009373ar.pdf>

CORNU, Marie, et Michel MOREAU (2011). *Traduction du droit et droit de la traduction*, Paris, Dalloz, 333 p. Actes du colloque tenu à l'Université de Poitiers les 15 et 16 octobre 2009 sur le droit comparé et la traduction.

CRABB, John H. (1977). Pages liminaires de *The French Civil Code (as amended to July 1, 1976)*, South Hackensack [New Jersey], Fred B. Rothman & Co., p. 1-18.

CRÉPEAU, Paul-André (1995b). « La transposition linguistique », dans [SNOW, Gérard, et Jacques VANDERLINDEN, dir. \(1995\)](#)., p. 51-61.

DE GIOIA, Michele (dir.) (2013). *Autour de la traduction juridique*, Padoue, Padova University Press, 93 p.

DE GROOT, Gérard-René (1987). « La traduction juridique – The point of view of a comparative lawyer », *Les Cahiers de Droit*, vol. 28, n° 4, p. 793-812. <https://www.erudit.org/revue/cd/1987/v28/n4/042842ar.pdf>

- DESPRÉS, Christian (2015). « L'État des lieux en traduction juridique – regard d'un praticien », avec la collaboration de Karine MCLAREN, [s.l.], [s.n.], 17 p.
<http://www.cttj.ca/Documents/État%20des%20lieux-Christian%20Després.pdf>
- DESPRÉS, Christian (2007). « L'enseignement de la traduction juridique au deuxième cycle », *Circuit* (magazine de l'Ordre des traducteurs, terminologues et interprètes agréés du Québec), n° 95, p. 6-7.
http://www.circuitmagazine.org/images/stories/documents/archives/CI_95_07.pdf
- DIDIER, Emmanuel (1999). « La traduction juridique en Europe. État et perspectives de la Common Law en français (CLEF) et du Droit Civil en Anglais (DCA) », dans [SACCO, Rodolfo, et Luca CASTELLANI, dir. \(1999\).](#), p. 35-56.
- DULLION, Valérie (2005). « Droit comparé et traduction juridique en France entre 1830 et 1914 », dans [GÉMAR, Jean-Claude, et Nicholas KASIRER, dir. \(2005\).](#), p. 477-489.
- ESTEVEZ-FERREIRA, João (2003). « Déontologie de la traduction judiciaire », *Hieronymus* (revue de l'Association suisse des traducteurs, terminologues et interprètes), 5 p. <http://www.tradulex.com/articles/JEF4.pdf>
- FERNBACH, Nicole (2004). « La formation du traducteur juridique canadien en rédaction claire et simple », *Traduire* (Société Française des Traducteurs), n° 200, p. 67-71.
<http://www.lisibilite.net/articles/formationtradjuri.pdf>
- GAWRON-ZABORSKA, Maria (2000). « Le fantôme de la traduction littérale dans la traduction juridique », dans [UNIVERSITÉ DE GENÈVE. GREJUT \(2000\).](#), 5 p.
<http://www.tradulex.com/Actes2000/gawron.pdf>.
- GEMAR, Jean-Claude (2015). « De la traduction juridique à la jurilinguistique : la quête de l'équivalence », *Meta*, vol. 60, n° 3, décembre 2015, p. 476-493.
<https://www.erudit.org/fr/revues/meta/2015-v60-n3-meta02462/1036139ar/>
- GÉMAR, Jean-Claude (2009b). « Langage du droit et jurilinguistique. Nature, fonctions et limites de la jurilinguistique », dans BENYEKHLEF, Karim, dir. (2009). *Le texte mis à nu*, Montréal, Éditions Thémis, p. 31-74.
- GÉMAR, Jean-Claude (2008). « Forme et sens du message juridique en traduction », dans [CACCIAGUIDI-FAHY, Sophie, dir. \(2008\).](#), p. 323-335.
<http://link.springer.com/article/10.1007/s11196-008-9085-1#page-1>
- GÉMAR, Jean-Claude (2007). « Présence et nécessité de la jurilinguistique », *Circuit* (magazine de l'Ordre des traducteurs, terminologues et interprètes agréés du Québec), n° 95, p. 13-14.
http://www.circuitmagazine.org/images/stories/documents/archives/CI_95_07.pdf
- GÉMAR, Jean-Claude (2003). « Art, méthodes et techniques de la traduction juridique – Commentaires inspirés par le livre de Susan ŠARČEVIĆ : *New Approach to Legal*

- Translation* », *Hieronymus* (revue de l'Association suisse des traducteurs, terminologues et interprètes), 13 p. <http://www.tradulex.com/articles/Gemar.pdf>
- GÉMAR, Jean-Claude (2002a). « L'interprétation du texte juridique ou le dilemme du traducteur », dans [SACCO, Rodolfo, dir. \(2002\).](#), p. 103-142.
- GEMAR, Jean-Claude (2002c). « Traduire le texte pragmatique : Texte juridique, culture et traduction », *Les Cahiers de l'ILCEA* (Institut des langues et cultures d'Europe et d'Amérique), n° 3, p. 11-38. <https://ilcea.revues.org/798#text>
- GÉMAR, Jean-Claude (2000). « Traduire le texte juridique ou le double langage du droit », dans [DE LAMBERTERIE, Isabelle, et Dominique BREILLAT, dir. \(2000\).](#), p. 113-134.
- GÉMAR, Jean-Claude (1998). « Les enjeux de la traduction juridique. Principes et nuances », dans *Traduction de textes juridiques : problèmes et méthodes*, Équivalences 98, séminaire ASTTI, tenu à Berne le 25 septembre 1998. <http://www.tradulex.com/Bern1998/Gemar.pdf>
- GÉMAR, Jean-Claude (1995a). « Le langage du droit au risque de la traduction. De l'universel et du particulier », dans [SNOW, Gérard, et Jacques VANDERLINDEN, dir. \(1995\).](#), p. 123-154.
- GÉMAR, Jean-Claude (1995b). *Traduire ou l'art d'interpréter. Tome 2 : Langue, droit et société : Éléments de jurilinguistique*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 232 p.
- GÉMAR, Jean-Claude (1988a). « La longueur des textes en traduction juridique – domaines anglais et français », dans [PUPIER, Paul, et José WOEHLING, dir. \(1988\).](#), p. 599-614.
- GÉMAR, Jean-Claude (1988b). « La traduction juridique : art ou technique d'interprétation? », *Revue générale de droit*, vol. 18, p. 495-514 et *Meta : journal des traducteurs*, vol. 33, n° 2, p. 304-318. <http://www.erudit.org/revue/meta/1988/v33/n2/002850ar.pdf>
- GÉMAR, Jean-Claude (1980b). « Le traducteur et la documentation juridique », *Meta : journal des traducteurs*, vol. 25, n° 1, p. 134-151. <http://www.erudit.org/revue/meta/1980/v25/n1/002839ar.pdf>
- GÉMAR, Jean-Claude, dir. (1979). *La traduction juridique*, numéro spécial de la revue *Méta : journal des traducteurs*, vol. 24, n° 1, 217 p. <http://www.erudit.org/revue/meta/1979/v24/n1/index.html>
- GÉMAR, Jean-Claude (1978). *Bibliographie sélective du traducteur : droit et justice*, Montréal, Linguatex, 274 p.
- GLANERT, Simone (2011). *De la traductibilité du droit*, Paris, Dalloz, 374 p. (Collection « À droit ouvert »).

- GLENN, H. Patrick (2000). « Commensurabilité et traduisibilité », *Revue de la common law en français*, vol. 3, n^{os} 1 et 2, p. 53-66.
- GRASS, Thierry (1996). « Interculturalité et traduction juridique: traitement des ambiguïtés à l'aide d'une banque de données sur PC » dans AMBOS, Erwin, dir. (1996). *Interkulturelle Dimension der Fremdsprachenkompetenz*, Bochum, AKS-Verlag, p. 405-412.
- GUGGEIS, Manuela, et Tito GALLAS (2005). « La traduction juridique dans l'expérience des juristes-linguistes du Conseil de l'Union européenne », dans [GÉMAR, Jean-Claude, et Nicholas KASIRER, dir. \(2005\)](#), p. 491-504.
- HARVEY, Malcolm (2005). « Incroyable mais vraie : la traduction juridique », dans [GREENSTEIN, Rosalind, dir. \(2005\)](#), p. 57-68.
- HARVEY, Malcolm (2002). « Traduire l'intraduisible. Stratégies d'équivalence dans la traduction juridique », *Les Cahiers de l'ILCEA* (Institut des langues et cultures d'Europe et d'Amérique), n^o 3, p. 39-49. <https://ilcea.revues.org/790#text>
- HERBOTS, Jacques H. (1987). « La traduction juridique : Un point de vue belge », *Les Cahiers de Droit*, vol. 28, n^o 4, p. 813-844. <http://erudit.org/revue/cd/1987/v28/n4/042843ar.pdf>
- HEROGUEL, Armand (2000). « Traductions françaises de textes de droit civil néerlandais », dans [Université de Genève. GREJUT \(2000\)](#), 12 p. <http://www.tradulex.com/Actes2000/Heroguel.pdf>.
- HOUBERT, Frédéric (2005). « La traduction des contrats : état des lieux et perspectives », dans [GÉMAR, Jean-Claude, et Nicholas KASIRER, dir. \(2005\)](#), p. 505-521.
- HOUBERT, Frédéric. (2004a). « Tenants et aboutissants de la traduction juridique », *Traduire* (revue de la Société Française des Traducteurs), n^o 202, [s.p.].
- HOUBERT, Frédéric. (2004b). « Le triple défi du traducteur juridique », *Revue de la common law en français*, vol. 5, n^o 2, p. 607-618.
- JEZKOVA, Slavomira (2000). « La traduction des documents juridiques affectant la vie en société », dans [UNIVERSITÉ DE GENÈVE. GREJUT \(2000\)](#), 5 p. <http://www.tradulex.com/Actes2000/jezkova.pdf> .
- KASIRER, Nicholas (2001). « François Gény's *libre recherche scientifique* as a Guide for Legal Translation », *Louisiana Law Review*, vol. 61, n^o 2, p. 331-352. <http://digitalcommons.law.lsu.edu/cgi/viewcontent.cgi?article=5880&context=lalrev>
- KERBY, Jean (1979). « Problèmes particuliers à la traduction juridique au Canada », *Revue de l'Université de Moncton*, vol. 12, n^{os} 2 et 3, p. 13-20.

- KESSELMAN, Donna (2002). « Traditions et traduction du vocabulaire du mouvement ouvrier américain », dans [KOURILSKY-AUGEVEN, Chantal, et Raymond VERDIER, dir. \(2002\).](#), p. 85-94.
- KIEFFER, Jean-Marc (1995). « Le traducteur “jurilinguiste”, expert judiciaire près les cours d’appel et les tribunaux administratifs », dans [SNOW, Gérard, et Jacques VANDERLINDEN, dir. \(1995\).](#), p. 219-232.
- KOCKAERT, Hendrick J., et Frieda STEURS (2011). « Un outil de gestion terminologique pour la traduction juridique en Belgique : état de la question et perspectives », *Revue française de linguistique appliquée*, vol. 16, n° 1, p. 93-104. <http://www.cairn.info/revue-francaise-de-linguistique-appliquee-2011-1-page-93.htm>
- KOUBI, G. (2002). « Traductions et droits », dans [KOURILSKY-AUGEVEN, Chantal, et Raymond VERDIER, dir. \(2002\).](#), p. 9-19.
- KOURILSKY-AUGEVEN, Chantal, et Raymond VERDIER, dir. (2002). *Traductions et Droits*, numéro spécial de la revue *Droit et Culture : revue semestrielle d’anthropologie et d’histoire*, n° 44, Nanterre, L’Harmattan, 257 p.
- LADMIRAL, Jean-René (2013). « Quelques théorèmes pour la traduction juridique », dans [DE GIOIA, Michele \(dir.\) \(2013\).](#), p. 11-16.
- LAVIGNE, Claire-Hélène (2000). « L’utilisation des gloses comme moyen d’appropriation et de réinvention culturelle », dans [UNIVERSITÉ DE GENÈVE. GREJUT \(2000\).](#), 8 p. <http://www.tradulex.com/Actes2000/lavigne.pdf>.
- LAVIGNE, Claire-Hélène (2002). *La traduction juridique au Moyen Âge : moyen d’appropriation et de réinvention culturelle des Institutiones de Justinien 1^{er}*, Montréal, Université de Montréal, 297 p. Thèse de doctorat en linguistique (option traduction) soutenue en 2002 à l’Université de Montréal.
- LAVOIE, Judith (2002). « Le discours sur la traduction juridique au Canada », *Meta : journal des traducteurs*, vol. 47, n° 2, p. 198-210. <http://www.erudit.org/revue/meta/2002/v47/n2/008009ar.pdf>
- LAVOIE, Judith (2003). « Faut-il être juriste ou traducteur pour traduire le droit ? », *Meta : journal des traducteurs*, vol. 48, n° 3, p. 393-401. <http://www.erudit.org/revue/meta/2003/v48/n3/007599ar.pdf>
- LAVOIE, Judith (2005). « Droit et traductologie : convergence et divergence », dans [GÉMAR, Jean-Claude, et Nicholas KASIRER, dir. \(2005\).](#), p. 523-535.
- LESAGE, Germain (1979). « La traduction en droit canonique », *Meta : journal des traducteurs*, vol. 24, n° 1, p. 146-158. <http://www.erudit.org/revue/meta/1979/v24/n1/003478ar.pdf>

- MANSON, Aline (2007). « Les juristes-traducteurs, un regroupement de spécialistes de la langue juridique », *Circuit* (magazine de l'Ordre des traducteurs, terminologues et interprètes agréés du Québec), n° 95, p. 18.
http://www.circuitmagazine.org/images/stories/documents/archives/CI_95_07.pdf
- MEGALE, Fabrizio (2015). « Mondialisation et Traduction Juridique : Nouveaux Parcours de Recherche », *Revue Internationale de Sémiotique juridique*, vol. 28, n° 1, p. 31-52.
<http://link.springer.com/article/10.1007/s11196-014-9358-9>
- MONJEAN-DECAUDIN, Sylvie (2022). *Traité de juritraductologie : Épistémologie et méthodologie de la traduction juridique*, Villeneuve d'Ascq [France], Presses Universitaires du Septentrion, 306 p.
- MONJEAN-DECAUDIN, Sylvie (2010a). « Approche juridique de la traduction du droit », 11 p. <http://www.tradonline.fr/blog/wp-content/uploads/2010/01/sylvie-monjean-decaudin-traduction-juridique-2010.pdf>
- MONJEAN-DECAUDIN, Sylvie (2010b). « Territorialité et extraterritorialité de la traduction du droit », *Meta : journal des traducteurs*, vol. 55, n° 4, p. 693-711
<http://www.erudit.org/revue/meta/2010/v55/n4/045686ar.pdf>
- MOREAU, Michel (1995). « L'avenir de la traduction juridique : connaissance des droits, connaissance du droit », dans [SNOW, Gérard, et Jacques VANDERLINDEN, dir. \(1995\).](#), p. 267-277.
- MOUNIN, Georges (1963). *Les problèmes théoriques de la traduction*, Paris, Gallimard, 296 p.
- NICOLAU, Gilda (2005). « La langue juridique, entre ordre et désordre », dans [GREENSTEIN, Rosalind, dir. \(2005\).](#), p. 11-31.
- OST, François (2009). *Le droit comme traduction*, Québec, Presses de l'Université Laval, 104 p.
- PARVU, Allan (2007). « Legal translation and the practice of law », *Circuit* (magazine de l'Ordre des traducteurs, terminologues et interprètes agréés du Québec), n° 95, p. 8-9.
http://www.circuitmagazine.org/images/stories/documents/archives/CI_95_07.pdf
- PELAGE, Jacques (2004). « La traductologie juridique : contours et contenus d'une spécialité », *Traduire* (Société Française des Traducteurs), n° 200, p. 109-119.
- PELAGE, Jacques (2001). *Éléments de traductologie juridique : application aux langues romanes*, Paris, à compte d'auteur (juriste, traducteur et enseignant), 242 p.
- PELAGE, Jacques (2000). « La traductologie face au droit », dans [UNIVERSITÉ DE GENÈVE. GREJUT \(2000\).](#), 5 p. <http://www.tradulex.com/Actes2000/pelage.pdf>.

- PIGEON, Louis-Philippe (1982). « La traduction juridique – L'équivalence fonctionnelle », dans [GÉMAR, Jean-Claude, dir. \(1982\).](#), p. 271-281.
http://www.cslf.gouv.qc.ca/bibliotheque-virtuelle/publication-html/?tx_iggecpplus_pi4%5bfile%5d=publications/pubf104/f104p2ch3.html#2
- POLITIS, Michel, et Maria CANELLOPOULOU-BOTTI (2000). « Le sort des référents pragmatologiques dans le texte d'arrivée en traduction juridique », dans [UNIVERSITÉ DE GENÈVE. GREJUT \(2000\).](#), 13 p. <http://www.tradulex.com/Actes2000/Politis.pdf>
- POMMER, Sieglinde (2008). « Droit comparé et traduction juridique – Réflexions jurilinguistiques sur les principes communs », dans ST-PIERRE, Adèle, et Mélanie THÉRIAULT, dir. (2008). *Les Journées de linguistique*, Québec, Centre interdisciplinaire de recherche sur les activités langagières, p. 26-30. Actes des XXI^e colloque, tenu à l'Université Laval les 8 et 9 mars 2007.
http://jdl.lli.ulaval.ca/documents/actes/actes_2007.pdf
- POPOVIC, Dragoljub (2007). « Le droit comparé dans l'accomplissement des tâches de la Cour européenne des Droits de l'Homme », dans CAFLISCH, Lucius, et collab. (2007). *Liber amicorum Luzius Wildhaber : Droits de l'homme, regards de Strasbourg*, Kehl [Allemagne], Strasbourg [France] et Arlington [Virginia], N.P. Engel, p. 371-386. [Traite notamment des multiples fonctions de la traduction juridique dans les travaux de cette institution européenne, dont les principales langues sont le français et l'anglais.]
- REED, David G. (1984). « Quic-law and Ottawa's Terminological Data Bank: How Can They Be Used by Legal Translators and Terminologists? », *International Forum on Information and Documentation*, vol. 9, n^o 2, pp. 19-22.
- REED, David G. (1979). « Problèmes de traduction juridique au Québec », *Meta : journal des traducteurs*, vol. 24, n^o 1, p. 95-102.
<http://www.erudit.org/revue/meta/1979/v24/n1/003933ar.pdf>
- RIBÉ, Enriqueta, et Miguel OLIVERA (1979). « Les présuppositions du discours : un dilemme pour le traducteur », *Meta : journal des traducteurs*, vol. 24, n^o 1, p. 130-140.
<http://www.erudit.org/revue/meta/1979/v24/n1/003948ar.pdf>
- RODRIGUE, Marie (2010). « Compte rendu : Poitiers, la traduction et le droit », *JuriScribe : Le journal de l'Association canadienne des juristes-traducteurs*, mars 2010.
<http://acjt.ca/medias/63/juriscrite%202010-03.pdf>
- RODRIGUEZ, Beatriz (2000). « En tant que traduction spécifique, la traduction juridique suit-elle de très près l'évolution permanente du droit? », dans [UNIVERSITÉ DE GENÈVE. GREJUT \(2000\).](#), 11 p. <http://www.tradulex.com/Actes2000/rodriguez.pdf>.
- SANCHEZ VALDENEBRO, Jorge (2023). *L'aspect culturel en traduction juridique : De l'analyse supra, macro, micro et nanoconceptuelle de la terminologie pénale (France et Espagne)*, Berlin, Peter Lang, 566 p.

- ST-LAURENT, Pierre (2013). « Les différents types de traduction juridique et le marché canadien », *Circuit* (magazine de l'Ordre des traducteurs, terminologues et interprètes agréés du Québec), n° 121, [s.p.]. <http://www.circuitmagazine.org/les-differents-types-de-traduction-juridique-et-le-marche-canadien>
- SAURON, Véronique-Anne (2006). « Des dangers d'une approche terminologique en traduction juridique », *Traduire*, n° 210, p. 39-55.
- ŠARČEVIĆ, Susan (1997). *New Approach to Legal Translation*, La Haye et Boston, Kluwer Law International, 308 p.
- SCHMIDT-KÖNIG, Christine (2007a). « Pourquoi notre langage devient-il obscur en droit? », dans SCURTU, Gabriela (2007). *Linguistique juridique. Les structures langagières du discours normatif français*, Craiova, Sitech, p. 9-23.
- SCHMIDT-KÖNIG, Christine (2007b). « La traduction juridique : éléments de réflexion », dans DINCA, Dana (2007). *Linguistique juridique. La traduction des structures langagières du discours normatif français en roumain*, Craiova, Sitech, p. 9-23.
- SCHWAB, Wallace (2003-2004). « La protection des certifications assermentées », *Circuit* (magazine de l'Ordre des traducteurs, terminologues et interprètes agréés du Québec), n° 82, p. 24.
http://www.circuitmagazine.org/images/stories/documents/archives/CI_82_04.pdf
- SCHWAB, Wallace (2003a). « La certification et l'assermentation », *Circuit* (magazine de l'Ordre des traducteurs, terminologues et interprètes agréés du Québec), n° 81, p. 28.
http://www.circuitmagazine.org/images/stories/documents/archives/CI_81_03.pdf
- SCHWAB, Wallace (2003b). « Quand la loi exige la certification de nos actes professionnels », *Circuit* (magazine de l'Ordre des traducteurs, terminologues et interprètes agréés du Québec), n° 80, p. 34.
http://www.circuitmagazine.org/images/stories/documents/archives/CI_80_03.pdf
- SCHWAB, Wallace, dir. (2002). *Traduction et terminologie juridiques*, numéro spécial de la revue *Meta : journal des traducteurs*, vol. 47, n° 2, 139 p.
<http://www.erudit.org/revue/meta/2002/v47/n2/index.html>
- SPARER, Michel (1979). « Pour une dimension culturelle de la traduction juridique », *Meta : journal des traducteurs*, vol. 24, n° 1, p. 68-94.
<http://www.erudit.org/revue/meta/1979/v24/n1/004204ar.pdf>
- TARAVELLA, AnneMarie (2007). « L'interprétation judiciaire, une histoire de passion », *Circuit* (magazine de l'Ordre des traducteurs, terminologues et interprètes agréés du Québec), n° 95, p. 9-10.
http://www.circuitmagazine.org/images/stories/documents/archives/CI_95_07.pdf

- TELLIER-MARCIL, Arnaud, et Pier-Pascale BOULANGER (2014). « L'art de traduire un texte juridique truffé d'erreurs et d'ambiguïtés », *JuriScribe : Le journal de l'Association canadienne des juristes-traducteurs*, octobre 2014, p. 6-10.
http://acjt.ca/medias/63/juriscribe_octobre_2014.pdf
- TERRÉ, François (1986). « Brèves notes sur les problèmes de la traduction juridique », *Revue internationale de droit comparé*, vol. 38, n° 2, p. 347-350.
http://www.persee.fr/doc/ridc_0035-3337_1986_num_38_2_2421
- THIRY, Bernard (2000). « Équivalence bilingue en traduction et terminologie juridiques : Qu'est-ce que traduire en droit? », dans [UNIVERSITÉ DE GENÈVE. GREJUT \(2000\).](#), 16 p.
<http://www.tradulex.com/Actes2000/Thiry.pdf>.
- UNIVERSITE DE GENEVE. GREJUT [Groupe de recherche en jurilinguistique et traduction juridique] (2000). *La traduction juridique : Histoire, théorie(s) et pratique* (actes du colloque de l'École de traduction et interprétation de l'Université de Genève et de l'Association suisse des traducteurs, terminologues et interprètes, tenu à l'Université de Genève les 17, 18 et 19 février 2000), 468 p.
<http://www.tradulex.com/en/translators/Legal-Geneva2000>
- WAGNER, Anne, et Jean-Claude GÉMAR, codir. (2015). « Legal Translation and Jurilinguistics: Globalizing Disciplines. Retrospects and Prospects », *Revue Internationale de Sémiotique juridique*, vol. 28, n° 1. <http://link.springer.com/journal/11196/28/1/page/1>
- XUEFEN, Sun (2000). « La traduction juridique du français vers le chinois : comment produire un texte équivalent », dans [UNIVERSITÉ DE GENÈVE. GREJUT \(2000\).](#), 14 p.
<http://www.tradulex.com/Actes2000/Xuefen.pdf>.
- YUSTE FRÍAS, José (2000). « Les ressources en ligne du traducteur juridique de l'an 2000 », dans [UNIVERSITÉ DE GENÈVE. GREJUT \(2000\).](#), 8 p.
<http://www.tradulex.com/Actes2000/Yuste.pdf>.

Le vocabulaire juridique

- AGRON, Laure (2000). *Histoire du vocabulaire fiscal*, Paris, Librairie générale de droit et de jurisprudence, 536 p. (Collection « Thèses; tome 36).
- AUVERANA, Iliana (2008). « Les néologismes en common law : démarche méthodologique », dans [REALITER \(Réseau panlatin de terminologie\) \(2008\).](#), [s.p.].
<http://www.realiter.net/presentazione/membri/1119-2>
- BATIFFOL, Henri (1978). « Observations sur la spécificité du vocabulaire juridique », dans Université des sciences sociales de Toulouse (1978). *Mélanges dédiés à Gabriel Marty*, Toulouse, Université des Sciences sociales, p. 35-44.

- BECQUART, Joseph (1928). *Les mots à sens multiples en droit civil français*. Contribution au perfectionnement du vocabulaire juridique, thèse, PUF, 336 p.
- BOUTARD LABARDE, Marie-Chantal (1994). « Propos communautaires autour de deux mots : vocabulaire juridique et définition », dans [BEAUCHARD, Jean, et Pierre COUVRAT, dir. \(1994\).](#), p. 25-28.
- CANADA. PROGRAMME NATIONAL DE L'ADMINISTRATION DE LA JUSTICE DANS LES DEUX LANGUES OFFICIELLES (1997). Pages liminaires du *Dictionnaire canadien de la common law : Droit des biens et droit successoral*, Cowansville [Québec], Éditions Yvon Blais, p. ix-xv.
- CORNU, Gérard (2014). Pages liminaires du *Vocabulaire juridique*, 10^e éd., Paris, PUF, p. viii-xiii.
- CORNU, Marie (2005). « Expériences de réseaux en terminologie juridique », dans DU BOIS DE GAUDUSSON, Jean, dir. (2005). *Le devenir du droit comparé en France – Journée d'études à l'Institut de France, 23 juin 2004*, Presses Universitaires d'Aix-Marseille, p. 131-134.
- DA GRAÇA KRIEGER, Maria (2002). « Terminographie juridique et spécificités textuelles », *Meta : journal des traducteurs*, vol. 47, n° 2, p. 233-243.
<http://www.erudit.org/revue/meta/2002/v47/n2/008012ar.pdf>
- DE GROOT, Gérard-René (1995). « Guidelines for choosing neologisms », polycopié, 4 p.
<http://digitalarchive.maastrichtuniversity.nl/fedora/get/guid:7b2166c6-015e-4eba-a9e0-7f6651fa783d/ASSET1>
- DE PLAEN, Jacqueline (1979). « La terminologie criminologique : un instrument et un symptôme », *Meta : journal des traducteurs*, vol. 24, n° 1, p. 141-145.
<http://www.erudit.org/revue/meta/1979/v24/n1/003841ar.pdf>
- DESPRÉS, Sylvie (2007). « Construction de ressources termino-ontologiques dans le domaine juridique », dans DEPECKER, Loïc, Violette DUBOIS et Christophe ROCHE (dir.) (2007). *Terminologie et ontologie : descriptions du réel*, Paris, Société française de terminologie, [s.p.] (Collection « Le savoir des mots »; 4).
- DEVINAT, Mathieu (2005). « Réflexion autour des dictionnaires de droit civil », dans [GÉMAR, Jean-Claude, et Nicholas KASIRER, dir. \(2005\).](#), p. 321-338.
- DUBUC, Robert (1979). « Incidence de la langue juridique sur la langue de la gestion », *Meta : journal des traducteurs*, vol. 24, n° 1, p. 159-165.
<http://www.erudit.org/revue/meta/1979/v24/n1/002597ar.pdf>
- DUCHESNE, Andrée (1988a). « La common law en français : démarche terminologique et normalisation », dans [PUPIER, Paul, et José WOEHLING, dir. \(1988\).](#), p. 591-597.

- DUCHESNE, Andrée (1988b). « Terminologie et common law en français : l'expérience canadienne », *TermNet News*, vol. 23, p. 25-30.
- DUCHESNE, Andrée (1987). « La démarche terminologique appliquée à la common law », *L'Actualité terminologique*, vol. 20, n° 6, p. 11-12.
- DUMAS, Henri, et Cyrille GOULET (1986). « Vocabulaire français de la procédure pénale en France et au Canada », *L'Actualité terminologique*, vol. 19, n° 4, p. 10-11.
- FERLAND, Claude (1987). « Les bases méthodologiques de l'opération de normalisation », *L'Actualité terminologique*, vol. 20, n° 6, p. 13-15.
- FERLAND, Claude (1983). *Méthodologie de la terminologie juridique : Guide général d'exécution*, photocopie, 68 p. + notes.
- FERNBACH, Nicole (1989). « Chronique bibliographique » (recension de cinq ouvrages lexicographiques), *Revue de droit McGill*, vol. 34, n° 2, p. 368-395.
- GÉMAR, Jean-Claude (1986). « Jurilinguistique et lexicographie – Une première canadienne : le Dictionnaire de droit privé », *Les Cahiers de Droit*, vol. 27, n° 2, p. 437-461.
<https://www.erudit.org/revue/cd/1986/v27/n2/042749ar.pdf>
- GOULET, J., et collab. (1975). « Quelques gammes sur les notes marginales », *Les Cahiers de Droit*, vol. 16, n° 4, p. 837-904.
<https://www.erudit.org/revue/cd/1975/v16/n4/042056ar.pdf>
- GRASS, Thierry (1995). « Que doit contenir une banque de données juridique bilingue sur PC? » dans *Les nouveaux cahiers d'allemand* (revue de linguistique et de didactique), vol. 13, n° 3, p. 315-328.
- GRÉCIANO, Philippe, et John HUMBLEY (2011). « Présentation. Langue et droit : terminologie et traduction », *Revue Française de Linguistique Appliquée*, vol. 16, n° 1, p. 5-8.
<http://www.cairn.info/revue-francaise-de-linguistique-appliquee-2011-1-page-5.htm>
- GROFFIER, Ethel (1989). « Le juge Pigeon et la langue du droit », dans Caparros, Ernest, dir. (1989). *Mélanges Louis-Philippe Pigeon*, Montréal, Wilson & Lafleur, p. 215-234.
- GROFFIER, Ethel, et David REED (1990). *La lexicographie juridique : principes et méthodes*, Cowansville [Québec], Éditions Yvon Blais, 151 p.
- GUÉVEL, Zélie (2008). « Les diverses facettes du terme juridique : exploration et illustration », dans [REALITER \(Réseau panlatin de terminologie\) \(2008\)](#).
<http://www.realiter.net/presentazione/membri/1142-2>

- HOUBERT, Frédéric (2006). « Des dictionnaires anciens aux lexiques en ligne : aspects de la lexicographie juridique », *Revue de la common law en français*, vol. 8, p. 547-586.
- HOUBERT, Frédéric (2005). « Nouvelles réflexions sur les dictionnaires juridiques », [s.l.], [s.n.], 11 p. <http://www.tradulex.com/Seattle2005/dicos2.pdf>
- HOUBERT, Frédéric (2003). « Le traducteur juridique et les dictionnaires : amis ou ennemis? », *Hieronymus* (revue de l'Association suisse des traducteurs, terminologues et interprètes), 8 p. <http://www.tradulex.com/Seattle2005/Dicos.pdf>
- KASIRER, Nicholas (2008). « “Délit” interdit! No “offence”! », dans CENTRE DE RECHERCHE EN DROIT PRIVÉ ET COMPARÉ (2008). *Colloque du trentenaire/Thirtieth Anniversary Conference 1975-2005. Regards croisés sur le droit privé/Cross-Examining Private Law*, Montréal, Yvon Blais, p. 203-233.
- KASIRER, Nicholas (2005b). « A Civilian Dictionary for the Common Law of the *droit commun* », dans [GÉMAR, Jean-Claude, et Nicholas KASIRER, dir. \(2005\).](#), p. 43-58.
- KASIRER, Nicholas (2004). « *Pothier From A to Z* », dans MOORE, Benoit, dir. (2004). *Mélanges Jean Pineau*, Montréal, Éditions Thémis, p. 387-405.
- KASIRER, Nicholas (1999a). « *Lex-icographie mercatoria* », *American Journal of Comparative Law*, vol. 47, n° 4, p. 653-676.
- KISCH, Isaac (1973). « Droit comparé et terminologie juridique », dans ROTONDI, Mario, dir. (1973). *Buts et Méthodes du droit comparé*, Padova [Italie], p. 407-410. (Collection « Inchieste di diritto comparativo/M. Rotondi »; 2).
- LANE, Alexander (1969). « Quelques aspects de la terminologie juridique et administrative », *Babel*, vol. 15, n° 1, p. 31-36.
- LAUZIÈRE, Lucie (1979). « Un vocabulaire juridique bilingue canadien », *Meta : Journal des traducteurs*, vol. 24, n° 1, p. 109-114.
<http://www.erudit.org/revue/meta/1979/v24/n1/003422ar.pdf>
- LEGRAND JR, Pierre (1992). « Le droit de Blackstone et la langue de Molière : une valse à mille temps », dans P. LEGRAND Jr., dir. (1992). *Common law d'un siècle l'autre*, Cowansville [Québec], Éditions Yvon Blais, p. VII-XXI. Préface.
- LENOBLE-PINSON, Michèle (2008). « Féminiser les noms de profession dans la langue judiciaire », dans [CACCIAGUIDI-FAHY, Sophie, dir. \(2008\).](#), p. 337-346.
<http://link.springer.com/article/10.1007%2Fs11196-008-9086-0#page-1>
- LERAT, Pierre (2020). « La terminologie juridique », *Revue internationale de sémiotique juridique*, 24 oct. 2020, 41 p. <https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC7585489/>

- LERAT, Pierre (2005). « Le vocabulaire juridique entre langue et texte », dans [GÉMAR, Jean-Claude, et Nicholas KASIRER, dir. \(2005\).](#), p. 59-70.
- LERAT, Pierre (2002). « Vocabulaire juridique et schémas d'arguments juridiques », *Meta : journal des traducteurs*, vol. 47, n° 2, p. 155-162.
<http://www.erudit.org/revue/meta/2002/v47/n2/008005ar.pdf>
- LERAT, Pierre (1994). « La pratique terminologique dans le domaine du droit », *Réseau Langages & Travail, Cahier n° 7 : Aspects terminologiques des pratiques langagières au travail*, p. 16-21. http://www.langage.travail.crg.polytechnique.fr/cahiers/Cahier_7.pdf
- LEVENEUR, Laurent (1999). « Le choix des mots en droit des personnes et de la famille », dans [MOLFESSIS, Nicolas, dir. \(1999\).](#), p. 11-29.
- MAGUIRE WELLINGTON, Louise (2002). « Émergence d'une nouvelle terminologie bijuridique dans les lois fédérales », *L'Actualité terminologique*, vol. 35, n° 2, p. 20-23.
- NACCARATO, Mario (2009). « Of Couch Potatoes and Lexicographers: The Eternal Struggle Between Usage and the Imposed Neologism, and its Application to Legal Neology », dans *Revue générale de droit*, vol. 39, n° 1, p. 229-245.
<https://www.erudit.org/revue/rgd/2009/v39/n1/1026986ar.pdf>
- OST, François (1991). « Le Code et le dictionnaire. Acceptabilité linguistique et validité juridique », dans [INGBER, Léon, et Patrick VASSART \(1991\).](#), p. 163-194.
- PARDONS, Claude (1995). « Élaboration d'une terminologie française de common law : réflexions sur les travaux du PAJLO au cours des dix dernières années », dans [SNOW, Gérard, et Jacques VANDERLINDEN, dir. \(1995\).](#), p. 279-294.
- PATRY, Réjean (1988). « La normalisation de la terminologie française de la common law : son acceptation », *TermNet News*, vol. 23, p. 30-35.
- PESANT, Ghislaine, et Estelle THIBAUT (1995a). « L'apport de la terminologie à la jurilinguistique », dans [SNOW, Gérard, et Jacques VANDERLINDEN, dir. \(1995\).](#), p. 351-362.
- PIGEON, Louis-Philippe (1985). « Le *Vocabulaire bilingue du droit de la preuve* – Les dissidences d'un consultant », *Revue de droit McGill*, vol. 30, n° 2, p. 302-311.
- REED, David G. (1983). « Une fiche terminologique juridique », *Multilingua : Journal of Cross-Cultural and Interlanguage Communication*, vol. 2, n° 2, p. 101-107.
- REUTER, Paul (1970). « Quelques réflexions sur le vocabulaire du droit international », dans *Mélanges offerts à Monsieur le Doyen Louis Trotabas*, Paris, Librairie générale de droit et de jurisprudence, p. 423-445. <http://www.sfdi.org/wp-content/uploads/2014/03/Reuter-Me%CC%811-Trotabas.pdf>

- SCHWAB, Wallace (1984). *Les anglicismes dans le droit positif québécois*, Québec, Conseil de la langue française, 160 p. http://www.cslf.gouv.qc.ca/bibliotheque-virtuelle/publication-html/?tx_iggecpplus_pi4%5bfile%5d=publications/pubbl119/b119ch1.html#01
- SNOW, Gérard (2010). « *La common law de A à Z, une ressource de plus pour les langagiers* », *L'Actualité langagière*, vol. 7, n° 4, p. 7-10. http://publications.gc.ca/site/archivee-archived.html?url=http://publications.gc.ca/collections/collection_2010/tpsgc-pwgsc/S52-4-7-4.pdf
- SNOW, Gérard (1993). * JURITERM – logiciel de recherche terminologique +, *L'Actualité terminologique*, 26:1, p. 22-23.
- SNOW, Gérard (1990a). « Le classement des termes : Problèmes particuliers à la terminologie juridique », *Revue québécoise de linguistique théorique et appliquée*, vol. 9, n° 2, p. 113-123.
- SNOW, Gérard (1989). « La “refrancisation” de la common law : entreprise néologique », dans *Biennale de la langue française (1989). Exprimer la modernité en français*, Montréal, Office de la langue française, p. 387-389. Actes de la Biennale de la langue française tenue à Québec en 1989 et dans *Télé-CLEF*, n° 4, p. 14-16.
- SOURIOUX, Jean-Louis, et Pierre LERAT (1991). « La néologie juridique », dans [INGBER, Léon, et Patrick VASSART \(1991\).](#), p. 297-303.
- TALLON, Denis (1999). « Le choix des mots au regard des contraintes de traduction », dans [MOLFESSIS, Nicolas, dir. \(1999\).](#), p. 31-36.
- TERRÉ, François, dir. (1990). « Vocabulaire fondamental du droit », *Archives de philosophie du droit*, tome 35, 437 p.
- VERRIER, Danielle (2000). « Recherche terminographique en traduction juridique réalisée au moyen d’outils informatiques », dans [UNIVERSITÉ DE GENÈVE. GREJUT \(2000\).](#), 16 p. <http://www.tradulex.com/Actes2000/verrier.pdf>.
- ZANOLA, Maria Teresa (2008). « Énergies renouvelables et terminologie juridique », dans [REALITER \(Réseau panlatin de terminologie\) \(2008\).](#), 30 p. http://www.realiter.net/wp-content/uploads/2013/08/diaporama_Zanola.pdf

Études terminologiques ponctuelles

- ALEXAKIS, Aris (2000). « Au nom du père : un problème juridique relatif à la traduction des noms propres », dans [UNIVERSITÉ DE GENÈVE. GREJUT \(2000\).](#), 8 p. <http://www.tradulex.com/Actes2000/alexakis.pdf>.

- AUVERANA, Iliana (2003). « Jurilinguiste, terminologue-juriste et terminologue juridique : un problème terminologique ? », *L'Actualité terminologique*, vol. 36, n° 3, p. 31-32.
- AUVERANA, Iliana, et Patrick FORGET (2010). « La normalisation en common law en français au Canada : une étude de cas », *L'Actualité langagière*, vol. 7, n° 4, p. 13-16.
http://publications.gc.ca/site/archivee-archived.html?url=http://publications.gc.ca/collections/collection_2010/tpsgc-pwgsc/S52-4-7-4.pdf
- BEAUDOIN, Louis (1990). « Quelques réflexions sur les termes banc et bench », *L'Actualité terminologique*, vol. 23, n° 4, p. 11-12.
- BELLERIVE, Robert (1999). « Ombudsmans? Ombudsmen? ou le pluriel des mots d'origine étrangère », *L'Actualité terminologique*, vol. 32, n° 1, p. 19-20.
- BISAILLON, Claude (1982a). « La fixation et le calcul des dépens », *Le Mot* (bulletin du Centre de traduction et de terminologie juridiques de l'École de droit du Centre universitaire de Moncton), n° 5, p. 1-2.
- BISAILLON, Claude (1982b). « La terminologie canadienne relative aux dépens », *Le Mot* (bulletin du Centre de traduction et de terminologie juridiques de l'École de droit du Centre universitaire de Moncton), n° 4, p. 1-2.
- CHÉNARD, Isabelle (2007). « Normalisation du vocabulaire du droit des délits – Dossier de synthèse – Groupe *assault and battery* et Groupe *wrong* » *Revue de la common law en français*, vol. 9, p. 407- 447.
- COLLIN, Ginette, et Jacques PICOTTE (1982). « Comptabilité et responsabilité financière des avocats », *Le Mot* (bulletin du Centre de traduction et de terminologie juridiques de l'École de droit du Centre universitaire de Moncton), n° 3, p. 1-2, et (1983). *L'Actualité terminologique*, vol. 16, n° 9, p. 4-5.
- CRÉPEAU, Paul-André (2008). « Réflexion sur la définition législative du contrat », dans CENTRE DE RECHERCHE EN DROIT PRIVÉ ET COMPARÉ (2008). *Colloque du trentenaire/Thirtieth Anniversary Conference 1975-2005. Regards croisés sur le droit privé/Cross-Examining Private Law*, Montréal, Yvon Blais, p. 235-249.
- DANDONNEAU, Antoni (1979). « La raison sociale en droit québécois », *Meta : journal des traducteurs*, vol. 24, n° 1, p. 166-176.
<http://www.erudit.org/revue/meta/1979/v24/n1/002454ar.pdf>
- DELMAR, Claude (1990). « Le processus de traitement des plaintes », *L'Actualité terminologique*, vol. 23, n° 4, p. 12-14.
- DESROSIERS, Jacques (2005). « Fédéral-provincial ou fédéro-provincial? », *L'Actualité langagière*, vol. 2, n° 1, p. 18-21.

- DIDIER, Emmanuel (1982). « Les traductions du mot “trust” », *Le Mot* (bulletin du Centre de traduction et de terminologie juridiques de l'École de droit du Centre universitaire de Moncton), n° 2, p. 1-2.
- FORGET, Patrick (2008). « L'assiette : essai de lexicographie juridique », dans CENTRE DE RECHERCHE EN DROIT PRIVÉ ET COMPARÉ (2008). *Colloque du trentenaire/Thirtieth Anniversary Conference 1975-2005. Regards croisés sur le droit privé/Cross-Examining Private Law*, Montréal, Yvon Blais, p. 145-166.
- GOULET, Cyrille (1986). « L'équivalent français du *probate* de la *Common Law* : vérification ou homologation? », *L'Actualité terminologique*, vol. 19, n° 6, p. 6-8.
- GOULET, Cyrille (2002). « Le sens d'amender s'est-il modifié? », *L'Actualité terminologique*, vol. 35, n° 4, p. 7-8.
- KALINOWSKI, Georges (1983). « Des divers sens du terme “jugement” », *Archives de philosophie du droit*, tome 28, p. 295-302.
- LABELLE, André, et Pierre DUCHARME (1991). « *Double Jeopardy*. Les périls de la traduction littérale... », *L'Actualité terminologique*, vol. 24, n° 4, p. 10-12.
- LANDIS, Michèle (2006). « Question de typographie », *L'Actualité langagière*, vol. 3, n° 4, p. 45.
- LEROUX, Frédéric fils (2006a). « Un “barbare” au Palais-Bourbon » [commentaire sur la justesse des adverbes « supposément » et « présumément »], *L'Actualité langagière*, vol. 3, n° 1, p. 15-16.
- LEROUX, Frédéric fils (2006b). « Du sexe de l'Act », *L'Actualité langagière*, vol. 3, n° 1, p. 11.
- LEROUX, Frédéric fils (2005). « Mots de tête : Arguez, arguez, il en restera peut-être quelque chose », *L'Actualité langagière*, vol. 2, n° 1, p. 15.
- LORTIE, Serge (1990). « *Laundering* », *L'Actualité terminologique*, vol. 23, n° 4, p. 5-6.
- LORTIE, Serge (1989a). « De la bonne façon de lire : l'expression *reads as follows* », *L'Actualité terminologique*, vol. 22, n° 2, p. 12-14.
- LORTIE, Serge (1989b). « *Law office, Law firm* », *L'Actualité terminologique*, vol. 21, n° 4, p. 9.
- LORTIE, Serge (1988). « Imposer une sentence », *L'Actualité terminologique*, vol. 21, n° 2, p. 14-16.
- LORTIE, Serge (1987a). « La notion de *Rule of Law* », *L'Actualité terminologique*, vol. 20, n° 2, p. 11.

- LORTIE, Serge (1987b). « Les subtilités de la politesse : “With respect” et “Learned” », *L’Actualité terminologique*, vol. 20, n° 4, p. 5-6.
- NACCARATO, Mario (2005a). « Note lexicographique : cy-près », *Les cahiers de droit*, vol. 46, n° 3, septembre 2005, p. 771-781.
- NACCARATO, Mario (2005b). « Note lexicographique : fiduciaire », *La revue du notariat*, vol. 107, septembre 2005, p. 357-364.
- PALLARD, Henri (2003). « La signification des mots et leur histoire : *Court* et tribunal, *Mortgage* et hypothèque, dans [CASTONGUAY, Lynne, et Jacques VANDERLINDEN \(2003\)](#)., p. 221-243.
- PICOTTE, Jacques (1989). « Aux verbes-signaux, arrêtez-vous! », *L’Actualité terminologique*, vol. 22, n° 6, p. 5-6.
- PICOTTE, Jacques (1985). « *To affect* », *L’Actualité terminologique*, vol. 18, n° 3, p. 9-10.
- PRÉVOST, Alain (1986). « La clause *nonobstant* », *L’Actualité terminologique*, vol. 19, n° 3, p. 1-2.
- RACICOT, André (2007). « Traduire le monde : les unités monétaires », *L’Actualité langagière*, vol. 4, n° 1, p. 32.
- RACICOT, André (2006a). « Les noms des ministères », *L’Actualité langagière*, vol. 3, n° 2, p. 23-24.
- RACICOT, André (2006b). « Traduire le monde : les noms de capitales », *L’Actualité langagière*, vol. 3, n° 4, p. 34-35.
- RACICOT, André (2001). « Traduire le monde : Amender la constitution », *L’Actualité terminologique*, vol. 34, n° 2, p. 29.
- ROUHETTE, Georges (1995). « Le genre de “common law” », dans [SNOW, Gérard, et Jacques VANDERLINDEN, dir. \(1995\)](#)., p. 311-325.
- SCHULTE-TENCKHOFF, Isabelle (2002). « *Community*-collectivité, multiculturalisme et droits collectifs au Canada », dans [KOURILSKY-AUGEVEN, Chantal, et Raymond VERDIER, dir. \(2002\)](#)., p. 63-72.
- SCHWAB, Wallace (1979). « Les entreprises commerciales », *Meta : journal des traducteurs*, vol. 24, n° 1, p. 177-212. <http://www.erudit.org/revue/meta/1979/v24/n1/004064ar.pdf>
- SNOW, Gérard (2002). « Le *use* de la common law : étude terminologique », *Meta : journal des traducteurs*, vol. 47, n° 2, p.186-197, et *Revue de la common law en français*, vol. 4, n° 2 (2002), p. 371-389. <http://www.erudit.org/revue/meta/2002/v47/n2/008008ar.pdf>

SNOW, Gérard (1984a). « *Damage, damages* », *Le Mot* (bulletin du Centre de traduction et de terminologie juridiques de l'École de droit du Centre universitaire de Moncton), n° 12, p. 1-2.

SNOW, Gérard (1984b). « *Hearing* », *Le Mot* (bulletin du Centre de traduction et de terminologie juridiques de l'École de droit du Centre universitaire de Moncton), n° 12, p. 2.

UNIVERSITÉ DE MONCTON. ÉCOLE DE DROIT. CENTRE DE TRADUCTION ET DE TERMINOLOGIE JURIDIQUES (1985). « *Adverse possession = possession adversative* », *L'Actualité terminologique*, vol. 18, n° 7, p. 11.

UNIVERSITÉ MCGILL. FACULTÉ DE DROIT. CENTRE DE RECHERCHE EN DROIT PRIVÉ ET COMPARÉ DU QUÉBEC. COMITÉ DE RÉDACTION DU *DICTIONNAIRE DE DROIT PRIVÉ* (1999a). « Notes lexicographiques : la bonne foi du point de vue du Canada », *Revue de droit uniforme*, vol. 4, n° 1, p. 77-83.

UNIVERSITÉ MCGILL. FACULTÉ DE DROIT. CENTRE DE RECHERCHE EN DROIT PRIVÉ ET COMPARÉ DU QUÉBEC. COMITÉ DE RÉDACTION DU *DICTIONNAIRE DE DROIT PRIVÉ* (1999b). « Notes lexicographiques : Succession », *La Revue du Notariat*, vol. 101, p. 130.

VAN DER MENSBRUGGHE, François (2010). « Traduction et Common Law : Lost in Transatlanticism », *Le linguiste*, n°s 1 à 4 (revue de la Chambre Belge des Traducteurs et Interprètes).

ZAMA, Charles (1982). « *Acceleration clause* », *Le Mot* (bulletin du Centre de traduction et de terminologie juridiques de l'École de droit du Centre universitaire de Moncton), n° 5, p. 1. Aussi paru en 1985 dans *L'Actualité terminologique*, vol. 18, n° 2, p. 11.

Guides et manuels

ALARIE, Jean (1976). « La législation déléguée », dans BARREAU DU QUÉBEC (1976). *Technique de rédaction et règles d'interprétation des actes juridiques*, Montréal, Barreau du Québec, p. 56-90. (Collection « Formation permanente »; cours 13).

ALLARD, Serge, Pauline CURIEN et ISABELLE CLERC (2000). *Manuel de rédaction juridique*, Cowansville [Québec], Éditions Yvon Blais, 130 p.

BARREAU DU QUÉBEC. (1976). *Technique de rédaction et règles d'interprétation des actes juridiques*, Montréal, Barreau du Québec, 148 p. (Collection « Formation permanente »; cours 13).

BATSELÉ, Didier (2013). *Initiation à la rédaction des textes législatifs, réglementaires et administratifs*, 3^e éd., Buxelles, Bruylant, 294 p.

- DANCOSSE, Guy P. (1976). « Les contrats », dans BARREAU DU QUÉBEC (1976). *Technique de rédaction et règles d'interprétation des actes juridiques*, Montréal, Barreau du Québec, p. 112-148. (Collection « Formation permanente »; cours 13).
- ESTOUP, Pierre (1988). *Les jugements civils : principes et méthodes de rédaction*, Paris, Litec, 112 p.
- GÉMAR, Jean-Claude, et Vo HO-THUY (2016). *Nouvelles difficultés du langage du droit au Canada – Dits et maux de Thémis*, Montréal, Les éditions Thémis, 658 p.
- JACOBY, Daniel (1976). « Quelques éléments de rédaction et d'interprétation des lois », dans BARREAU DU QUÉBEC (1976). *Technique de rédaction et règles d'interprétation des actes juridiques*, Montréal, Barreau du Québec, p. 4-55. (Collection « Formation permanente »; cours 13).
- MAILHOT, Louise (2004). *Écrire la décision : Guide pratique de rédaction judiciaire*, 2^e éd., Cowansville [Québec], Éditions Yvon Blais, 159 p.
- MANSON-DAOUST, Aline (1976). « La traduction juridique », dans BARREAU DU QUÉBEC (1976). *Technique de rédaction et règles d'interprétation des actes juridiques*, Montréal, Barreau du Québec, p. 91-111. (Collection « Formation permanente »; cours 13).
- MENDEGRIS, Roger, et Georges VERMELLE (2004). *Le commentaire d'arrêt en droit privé : méthodes et exemples*, 7^e éd., Paris, Dalloz, 176 p. (Collection « Méthodes du droit »).
- NOUVEAU-BRUNSWICK. MINISTÈRE DE LA JUSTICE (1986-). *Guide de rédaction des règlements*, Nouveau-Brunswick, le Ministère.
- SCHMIDT-KÖNIG, Christine (2011). *Introduction à la langue juridique française*, 3^e éd., Baden-Baden, Nomos Verlag Gesellschaft, 296 p.
- SOURIOUX, Jean-Louis, et Pierre LERAT (2004). *L'analyse de texte : méthode générale et applications au droit*, 5^e éd., Paris, Dalloz, 72 p. (Collection « Méthodes du droit »).
- TREMBLAY, Richard, Rachel JOURNEAULT-TURGEON et Jacques LAGACÉ (1984). *Guide de rédaction législative*, Québec, SOQUIJ, 129 p.
- VITALE, Geoffrey, Michel SPARER et Robert LAROSE (1978). *Guide de la traduction appliquée*, Paris, Librairie Vuibert; Sillery, Les Presses de l'Université du Québec, tome 1, 397 p., tome 2, 439 p.

Recherche, enseignement

- AUVERANA, Iliana (2010). « L'Institut d'été de jurilinguistique prend de l'ampleur », *L'Actualité langagière*, vol. 7, n^o 1, [s.p.]

http://www.btb.termiumplus.gc.ca/tpv2guides/guides/chroniq/index-fra.html?lang=fra&letr=indx_titls&page=9RbaRLAuJUwI.html

BLAIS, François (2008). « La maîtrise en traduction juridique », dans [REALITER \(Réseau panlatin de terminologie\) \(2008\)](#). <http://www.realiter.net/presentazione/membri/1159-2>

DE LA FUENTE, Elena (2000). « Les enjeux de l'enseignement de la traduction juridique », dans [UNIVERSITÉ DE GENÈVE. GREJUT \(2000\)](#)., 10 p. <http://www.tradulex.com/Actes2000/delafuente.pdf>.

DE LAMBERTERIE, Isabelle (2005). « Quel droit d'auteur pour les dictionnaires et autres travaux de jurilinguistique? », dans [GÉMAR, Jean-Claude, et Nicholas KASIRER, dir. \(2005\)](#)., p. 363-376.

DULLION, Valérie (2015). « Droit comparé pour traducteurs : de la théorie à la didactique de la traduction juridique », *Revue internationale de Sémiotique juridique*, vol. 28, n° 1, p. 91-106. <http://link.springer.com/article/10.1007/s11196-014-9360-2>

FORGET, Patrick (2010). « L'enseignement de la phraséologie juridique au baccalauréat : les postulats et la méthode d'un projet pilote lancé à la Faculté de droit de l'Université de Moncton », *Revue de la common law en français*, vol. 12, p. 5-53.

GÉMAR, Jean-Claude (1979). « La traduction juridique et son enseignement : aspects théoriques et pratiques », *Meta : journal des traducteurs*, vol. 24, n° 1, p. 35-53. <http://www.erudit.org/revue/meta/1979/v24/n1/002870ar.pdf>

JOLY-PASSANT, Elisabeth (2006). *L'écrit confronté aux nouvelles technologies*, Paris, Librairie générale de droit et de jurisprudence, 566 p. (Collection « Bibliothèque de droit privé »; tome 465).

LAVOIE, Judith (2014). « Enseigner la traduction juridique en contexte canadien : les principaux outils », *Circuit* (magazine de l'Ordre des traducteurs, terminologues et interprètes agréés du Québec), n° 121, [s.p.] <http://www.circuitmagazine.org/enseigner-la-traduction-juridique-en-contexte-canadien-principaux-outils>

LÉTOURNEAU, Gilles (1980). « La formation des rédacteurs de lois », *Revue du Barreau*, tome 40, n° 1, p. 42-57.

MARESCHAL, Geneviève, dir. (1985). *Colloque sur l'enseignement de la traduction juridique, 21 et 22 février 1985*, Ottawa, Université d'Ottawa, École de traducteurs et d'interprètes, 72 p. (Collection « Documents de traductologie »; n° 4).

POIRIER, Donald, et Marie-Claude DESROSIERS (2003). « Les axes de recherche de la common law en français », dans [CASTONGUAY, Lynne, et Jacques VANDERLINDEN \(2003\)](#)., p. 193-209.

- SNOW, Gérard (2003). « L'indispensable recherche jurilinguistique et ce qu'elle permet d'apprendre du droit », dans [CASTONGUAY, Lynne, et Jacques VANDERLINDEN \(2003\).](#), p. 211-219.
- SOURIOUX, Jean-Louis (1999). « Pour l'apprentissage du langage du droit », *Revue trimestrielle de droit civil*, n° 2, p. 343-353.
- SPARER, Michel (2002). « Peut-on faire de la traduction juridique? Comment doit-on l'enseigner? », *Meta : journal des traducteurs*, vol. 47, n° 2, p. 265-278.
<http://www.erudit.org/revue/meta/2002/v47/n2/008014ar.pdf>
- SPARER, Michel (1988). « L'enseignement de la traduction juridique : une formation technique et universitaire », *Meta : journal des traducteurs*, vol. 33, n° 2, p. 320-328.
<http://www.erudit.org/revue/meta/1988/v33/n2/004205ar.pdf>

La jurilinguistique comparée (entre le français et d'autres langues)

- ALLARD, France (2005). « Entre le droit civil et la common law : la propriété en quête de sens », dans [GÉMAR, Jean-Claude, et Nicholas KASIRER, dir. \(2005\).](#), p. 193-223.
- ANDINO DORATO, Jimena (2011). « A Jurilinguistic Study of the Trilingual Civil Code of Québec », *Journal of Civil Law Studies*, vol. 4, p. 592-630.
<http://www.law.lsu.edu/globals/sitelibraries/jcls/home/V4%20n2%2018%20Dorato.pdf>
- BHATIA, Vijay K., et collab. (2003). *Multilingual and Multicultural Contexts of Legislation: An International Perspective*, Frankfurt am Main, Peter Lang, 290 p.
- BRÉAL, Michel (1883). « Sur l'origine des mots désignant le droit et la loi en latin », *Nouvelle revue historique de droit français et étranger*, vol. 7, p. 603-612.
- BAUMERT, Renaud, et collab., dir. (2022). *Langues et langages juridiques : Traduction et traductologie, didactique et pédagogie*, Institut Francophone pour la Justice et la Démocratie, 432 p. Actes du séminaire franco-allemand de Cergy-Pontoise du 5 avril 2017 et du colloque international de Bordeaux des 13 et 14 juin 2019. (Collection « Colloques et essais », vol. 140).
- CHEMES, Valeriy (1999). « La langue du droit et la société ukrainienne », dans [BERGERON, Robert C., dir. \(1999\).](#), p. 26-64.
- CHENG, Le, King KUI SIN et Anne WAGNER, dir. (2014). *The Ashgate Handbook of Legal Translation*, Farnham [Angleterre], Ashgate Publishing Limited, 350 p.
- COUR DE JUSTICE DE L'UNION EUROPEENNE (2023). [Le multilinguisme à la Cour de justice de l'Union européenne](#), 3 volumes.

- DE GIOIA, Michele, et Mario MARCON (2013). « Médiation civile et terminologie juridique. Un regard croisé français-italien », dans [DE GIOIA, Michele \(dir.\) \(2013\)](#), p. 17-46.
- DURR, Margarete (2020). *La pertinence en traduction juridique : Un regard franco-allemand*, Berne, Peter Lang, 440 p. (Collection « Kontraste/Contrastes »).
- FERNBACH, Nicole (1984). « Bibliographie de jurilinguistique comparée », *L'Actualité terminologique*, vol. 17, n^{os} 7 et 8, p. 1-11.
- FLETCHER, George P. (1999). « Fair and Reasonable. A Linguistic Glimpse into the American Legal Mind », dans [SACCO, Rodolfo, et Luca CASTELLANI, dir. \(1999\)](#), p. 57-70.
- GALUSKINA, Ksenia (2011). « Jurilinguistique : du langage spécialisé vers la linguistique de spécialité », *Romanica Cracoviensia*, vol. 11, p. 146-153.
<http://www.wuj.pl/UserFiles/File/Romanica%20Cracoviensia%202011/20-Galuskina-RC-2011.pdf>
- HARVEY, Malcolm (2005). « Pardon my French: The Influence of French on Legal English », dans [GÉMAR, Jean-Claude, et Nicholas KASIRER, dir. \(2005\)](#), p. 261-275.
- KASIRER, Nicholas (2002). « The Common Core of European Private Law in Boxes and Bundles », *European Review of Private Law*, vol. 10, n^o 3, p. 417-437.
- KASIRER, Nicholas (1999b). « Le *real estate* existe-t-il en droit civil? Un regard sur le lexique juridique de droit civil de langue anglaise », dans [SACCO, Rodolfo, et Luca CASTELLANI, dir. \(1999\)](#), p. 89-114.
- KITAMURA, Ichiro (1987). « La traduction juridique : un point de vue japonais », *Les Cahiers de Droit*, vol. 28, n^o 4, p. 747-792. <http://erudit.org/revue/cd/1987/v28/n4/042841ar.pdf>
- LEVI, Judith N. (1982). *Linguistics, Language, and Law: A Topical Bibliography*, Bloomington [Indiana], Indiana University Linguistics Club, 48 p.
- MACKAAY, Ejan (2005). « La traduction du nouveau Code civil néerlandais en anglais et en français », dans [GÉMAR, Jean-Claude, et Nicholas KASIRER, dir. \(2005\)](#), p. 537-549.
- MATTILA, Heikki E.S. (2021). « Jurilinguistique comparée : Essai de caractérisation d'une discipline multidimensionnelle », *Revue internationale de Sémiotique juridique*.
<https://link.springer.com/article/10.1007/s11196-021-09825-x>
- MATTILA, Heikki E.S., et Jean-Claude GÉMAR (2012). *Jurilinguistique comparée : langage du droit, latin et langues modernes*, Cowansville [Québec], Éditions Yvon Blais, 646 p.
- MATTILA, Heikki E.S. (2008). « Les abréviations juridiques : méthode de recherche jurilinguistique », dans [CACCIAGUIDI-FAHY, Sophie, dir. \(2008\)](#), p. 347-361.
<https://link.springer.com/article/10.1007%2Fs11196-008-9087-z#page-1>

- MATTILA, Heikki E.S. (2005). « Jurilinguistique et latin juridique », dans [GÉMAR, Jean-Claude, et Nicholas KASIRER, dir. \(2005\)](#), p. 71-89.
- RICHARD, Isabelle (2008). *L'anglais du droit : Interpréter les modaux en contextes normatifs*, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, 295 p. (Collection « Mondes anglophones »).
- SACCO, Rodolfo (1987). « La traduction juridique : Un point de vue italien », *Les Cahiers de Droit*, vol. 28, n° 4, p. 845-859. <http://erudit.org/revue/cd/1987/v28/n4/042844ar.pdf>
- SACCO, Rodolfo, et Luca CASTELLANI, dir. (1999). *Les multiples langues du droit européen uniforme*, Turin, Paris et Montréal, L'Harmattan, 223 p. Actes du colloque tenu les 4 et 5 décembre 1998 à Turin.
- ŠARČEVIĆ, Susan, dir. (2015). *Language and Culture in EU Law: Multidisciplinary Perspectives*, Farnham [Angleterre], Ashgate Publishing Limited, 252 p.
- VIANDIER, Alain (1988). *Recherche de légistique comparée*, Berlin, Springer-Verlag, 175 p.
- WAGNER, Anne (2002). *La langue de la Common Law*, Paris, L'Harmattan, 353 p. Étude sur la common law en anglais.
- WEST, Thomas L. (2005). « The Council of Europe's French-English Legal Dictionary: An American Lawyer's Analysis », dans [GÉMAR, Jean-Claude, et Nicholas KASIRER, dir. \(2005\)](#), p. 431-443.

L'aménagement du français juridique

- ALLARD, Pierre (2003). « Common law en français ou le rude défrichage », *National (The Canadian Bar Association / L'Association du Barreau canadien)*, vol. 12, n° 2, p. 23-27.
- AUVERANA, Iliana (2006). « L'aménagement jurilinguistique au Canada », *L'Actualité langagière*, vol. 3, n° 3, p. 22.
http://www.btb.termiumplus.gc.ca/tpv2guides/guides/chroniq/index-fra.html?lang=fra&letr=indx_autr8hjqq3OrPYDA&page=9AqLBhZzmXNE.html
- BASTARACHE, Michel (1997). « La situation du français devant les tribunaux du Nouveau-Brunswick : Dix-sept ans après l'ouverture de l'École de droit », *Revue de la common law en français*, vol. 1, n° 2, p. 263-274.
- BASTARACHE, Michel (1983). « Pour réussir le bilinguisme judiciaire au Nouveau-Brunswick », *Les Cahiers de Droit*, vol. 24, n° 1, p. 55-67.
<https://www.erudit.org/revue/cd/1983/v24/n1/042534ar.pdf>

- BASTARACHE, Michel, et David REED (1982). « La nécessité d'un vocabulaire français pour la Common law », dans GÉMAR, Jean-Claude, dir. (1982), p. 207-216.
http://www.cslf.gouv.qc.ca/bibliotheque-virtuelle/publication-html/?tx_iggecpplus_pi4%5bfile%5d=publications/pubf104/f104p2ch1.html#3
- BAUDOIN, Jean-Louis (1997). « Quelques réflexions d'un civiliste sur la common law plurielle », *Revue de la common law en français*, vol. 1, n° 2, p. 283-289.
- BAUER-BERNET, Hélène (1982). « Le multilinguisme du droit de la Communauté européenne », dans GÉMAR, Jean-Claude, dir. (1982), p. 187-197.
http://www.cslf.gouv.qc.ca/bibliotheque-virtuelle/publication-html/?tx_iggecpplus_pi4%5bfile%5d=publications/pubf104/f104p2ch1.html#2
- BÉLANGER-HARDY, Louise, et Gabrielle ST-HILAIRE (2009). « Bilinguisme judiciaire et enseignement de la common law en français en Ontario : un bilan historique », *Revue du Nouvel-Ontario*, n° 34, p. 5-58.
<http://www.erudit.org/revue/rno/2009/v/n34/038719ar.pdf>
- BERTELOOT, Pascale (2000). « La traduction juridique dans l'Union européenne, en particulier à la Cour de justice », dans UNIVERSITÉ DE GENÈVE. GREJUT (2000), 11 p.
<http://www.tradulex.com/Actes2000/berteloot.pdf>
- BLAUSTEIN, Albert P., Jessie L. MATTHEWS et Adrienne DE VERGIE (1974). *A Bibliography on the Common Law in French*, Dobbs Ferry [NY], Oceana Publications, 179 p.
- BOURBONNAIS HYDE, Christian, dir. (1997). *Actes du colloque « Pour une common law à notre image »*, numéro spécial de la *Revue de la common law en français*, vol. 1, n° 2, p. 169-347. Actes du colloque tenu à l'École de droit de l'Université de Moncton les 4 et 5 novembre 1995.
- CANADA. COMMISSARIAT AUX LANGUES OFFICIELLES (2013). *L'accès à la justice dans les deux langues officielles : améliorer la capacité bilingue de la magistrature des cours supérieures*, Ottawa, Ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux Canada, 43 p.
http://www.officiallanguages.gc.ca/sites/default/files/stu_etu_082013_f1.pdf
- CANADA. COMMISSARIAT AUX LANGUES OFFICIELLES (1999). *L'utilisation équitable du français et de l'anglais devant les tribunaux fédéraux et devant les tribunaux administratifs fédéraux qui exercent des fonctions quasi judiciaires*, Ottawa, Ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux Canada, 84 p. http://www.ocolclo.gc.ca/html/stu_etu_051999_f.php#BIB
- CANADA. SECRÉTARIAT D'ÉTAT. BUREAU DES TRADUCTIONS (1982). *Enquête sur les exigences des utilisateurs de la traduction juridique et de l'interprétation judiciaire : rapport final*, photocopié, 19 p. + annexes.

- CHAREST, Brigitte (2007). « L'aménagement jurilinguistique au Canada », *Circuit* (magazine de l'Ordre des traducteurs, terminologues et interprètes agréés du Québec), n° 95, p. 22-23. http://www.circuitmagazine.org/images/stories/documents/archives/CI_95_07.pdf
- CHÊNE, Christian. (2000). « Introduction historique : Le français, langue du droit français », dans [DE LAMBERTERIE, Isabelle, et Dominique BREILLAT, dir. \(2000\).](#), p. 9-12.
- CANTLIE, Ronald (1989). « The French language and the common law », *Manitoba Law Journal*, vol. 18, n° 3, p. 341-364.
- COMITÉ SUR L'INTÉGRATION DES DEUX LANGUES OFFICIELLES À LA PRATIQUE DU DROIT (1981). *Rapport final*, [s.l.], Le Comité, 111 p.
- COUTURIER, Jacques Paul (1995). « Quelques éléments de la culture juridique acadienne à la fin du 19^e siècle », *Revue de l'Université de Moncton*, vol. 28, n° 1, p. 81-102.
- DAIGLE, Joseph Z. (1988). « L'évolution du français dans le système judiciaire au Nouveau-Brunswick », dans VIGER, Roland, dir. (1988). *Colloque sur la traduction, la terminologie et l'interprétation au Nouveau-Brunswick les 7, 8 et 9 mai 1987 à Fredericton*, p. 112-122.
- DEVINAT, Mathieu (2011). « Le bijuridisme et le bilinguisme canadiens : des idéaux sous tension », *Revue française de linguistique appliquée*, vol 16, n° 1, p. 33-50. <http://www.cairn.info/revue-francaise-de-linguistique-appliquee-2011-1-page-33.htm>
- DOUCET, Michel (1997). « Rapport de synthèse du colloque "Pour une common law à notre image" : Partie I », *Revue de la common law en français*, vol. 1, n° 2, p. 317-328.
- DUBOULOZ GISLASON, Anne (2012). « L'interprétation judiciaire au Manitoba », *Portail linguistique du Canada*. <http://www.noslangues-ourlanguages.gc.ca/collaborateurs-contributors/articles/interpretation2-fra.html>
- GALLO, Giovanni (1999). « Les juristes linguistes de la Cour de Justice des Communautés européennes. Quelques aspects de leurs activités », dans [SACCO, Rodolfo, et Luca CASTELLANI, dir. \(1999\).](#), p.71-88.
- GÉMAR, Jean-Claude (1982). « Fonctions de la traduction juridique en milieu bilingue et langage du droit au Canada », dans [GÉMAR, Jean-Claude, dir. \(1982\).](#), p. 121-137. http://www.csif.gouv.qc.ca/bibliotheque-virtuelle/publication-html/?tx_iggeplus_pi4%5bfile%5d=publications/pubf104/f104p1ch3.html#2
- GEROTTO, Sergio (2013). « Méthodes et techniques de la traduction dans l'État multinational : les cas suisse et canadien », dans [DE GIOIA, Michele \(dir.\) \(2013\).](#), p. 61-72.

- GREGORY, Gordon F. (1979). « La pratique de la *common law* en français au Nouveau-Brunswick : nouveaux développements », *Revue de l'Université de Moncton*, vol. 12, n^{os} 2 et 3, p. 129-137.
- GROFFIER, Ethel (1990). « La langue du droit », *Meta : journal des traducteurs*, vol. 35, n^o 2, p. 314-331. <http://www.erudit.org/revue/meta/1990/v35/n2/002974ar.pdf>
- JOURDAIN, Guy (2014). « Le Service de traduction juridique du Manitoba : bref tour d'horizon », *Portail linguistique du Canada*. <http://www.noslangues-ourlangues.gc.ca/collaborateurs-contributors/articles/20140422-juridique-legal-fra.html>
- LEVASSEUR, Alain A. (1995). « Langue politique, langue légale? », dans [SNOW, Gérard, et Jacques VANDERLINDEN, dir. \(1995\)](#), p. 233-253.
- L'HEUREUX, Jacques, dir. (1983). *Égalité juridique des langues*, numéro spécial de la revue *Les Cahiers de Droit*, vol. 24, n^o 1, 225 p. <https://www.erudit.org/revue/cd/1983/v24/n1/index.html>
- LOCKYER, James E. (1982). *Rapport et recommandations sur l'intégration des deux langues officielles, Services du ministère de la Justice, Ministère de la Justice du Nouveau-Brunswick*, Moncton, École de droit, Université de Moncton, 196 p.
- MACLAUCHLAN, Wade (1997). « Au-delà de la dualité », *Revue de la common law en français*, vol. 1, n^o 2, p. 291-296.
- MCINTYRE-THERIAULT, Gisèle (2006). « La traduction judiciaire au Nouveau-Brunswick », *Circuit* (magazine de l'Ordre des traducteurs, terminologues et interprètes agréés du Québec), n^o 91, p. 11. http://www.circuitmagazine.org/images/stories/documents/archives/CI_91_06.pdf
- MCLAREN, Karine (2010). « Le rôle de la traduction dans la langue du droit au Canada : d'une société de traduction à une société d'expression », *Revue de la common law en français*, vol. 12, p. 283-311.
- NOUVEAU-BRUNSWICK. MINISTÈRE DE LA JUSTICE (1984). *Énoncé de principes sur les langues officielles du ministère de la Justice*, Fredericton, le Ministère, 11 p.
- NOUVEAU-BRUNSWICK. MINISTÈRE DE LA JUSTICE (1983). *Réponse abrégée aux « Rapport et recommandations sur l'intégration des deux langues officielles (aux) Services du ministère de la Justice »*, Fredericton, le Ministère, 87 p.
- PATRY, Réjean (1983). « Le bilinguisme judiciaire dans les juridictions fédérales », *Les Cahiers de Droit*, Presses de l'Université Laval, vol. 24, n^o 1, p. 69-79. <https://www.erudit.org/revue/cd/1983/v24/n1/042535ar.pdf>

- PAULIN, Réjean (1994). « La common law dans la francophonie : De Moncton à Yaoundé! », *National (The Canadian Bar Association / L'Association du Barreau canadien)*, vol. 3, n° 4, p. 28-31.
- PERRET, Louis (2000). « Harmonisation et dissonance : Langues, droit et mondialisation », *Revue de la common law en français*, vol. 3, n°s 1 et 2, p.177-199.
- POIRIER, Donald (2005). « Les trois fonctions de la traduction dans la création et le développement de la common law en français », dans [GÉMAR, Jean-Claude, et Nicholas KASIRER, dir. \(2005\).](#), p. 551-564.
- POIRIER, Donald (2003). « Le rôle des juristes de la Faculté de droit de l'Université de Moncton dans le développement de la common law en français et de la société civile acadienne », dans MAGORD, André, dir. (2003). *L'Acadie plurielle : Dynamiques identitaires collectives et développement au sein des réalités acadiennes*, Moncton, Université de Moncton, Centre d'études acadiennes, p. 631-664.
- POIRIER, Donald (1997). « La common law en français : outil d'assimilation ou de prise en charge? », *Revue de la common law en français*, vol. 1, n° 2, p. 215-246.
- RICHARD, Guy (1979). « Problèmes relatifs à la pratique de la *common law* en français devant les tribunaux du Nouveau-Brunswick », *Revue de l'Université de Moncton*, vol. 12, n°s 2 et 3, p. 139-144.
- RICHARD, Guy (1981). « Le rôle particulier des premiers diplômés de l'École de droit de l'Université de Moncton », *Revue de l'Université de Moncton*, vol. 14, n° 2, p. 257-266.
- ROACH, Joseph E. (2011). « Un entretien avec le professeur émérite Joseph E. Roach », *Revue de droit d'Ottawa*, vol. 43, n° 2, p. 323-353.
- SAVOIE, Roger (1997). « Les possibilités d'une common law plurielle : Point de vue d'un observateur-participant », *Revue de la common law en français*, vol. 1, n° 2, p. 297-302.
- SAVOIE, Roger (1979). « Comment faciliter la pratique de la *common law* en français », *Revue de l'Université de Moncton*, vol. 12, n°s 2 et 3, p. 145-150.
- SMITH, Elmer E. (1979). « Peut-on faire de la common law en français ? », *Revue de l'Université de Moncton*, vol. 12, n°s 2 et 3, p. 39-46.
- SMITH, J.A. Clarence (1983). « La common law en français », *Revue du Barreau canadien*, vol. 61, n° 3, p. 595-608.
- SNOW, Gérard (2006). « La publication des décisions de justice au Nouveau-Brunswick et au Canada » dans CASTONGUAY, Lynne, et Nicholas KASIRER, dir. (2006). *Étudier et enseigner le droit : hier, aujourd'hui et demain*, études offertes à Jacques Vanderlinden, Bruxelles, Bruylant; Cowansville [Québec], Éditions Yvon Blais, 2006, p. 357-372.

- SNOW, Gérard (1999b). « Techniques de transfert du droit dans un contexte multilingue », dans [SACCO, Rodolfo, et Luca CASTELLANI, dir. \(1999\).](#), p. 187-192.
- SNOW, Gérard (1994). « Développement de deux cultures juridiques distinctes au Canada », dans [GLENN, H. Patrick, et Monique OUELLETTE, dir. \(1994\).](#), p. 33-34.
- SNOW, Gérard (1980). « La pratique du droit en français : Hors Québec, tout reste à faire », *Perception*, vol. 3, n° 4, p. 19-20.
- SOBERMAN, D.A. (1976). *Rapport préparé pour la Commission de l'enseignement supérieur des provinces maritimes : la formation juridique dans les provinces maritimes*, Kingston, Queen's University, 86 p. + annexes. Adaptation d'une traduction.
- THÉRIAULT, Gisèle (2005). « Communication » (sur la traduction judiciaire au Nouveau-Brunswick, présentée dans le cadre du premier Institut d'été de jurilinguistique tenu à la Faculté de droit de l'Université McGill, à Montréal, le 4 août 2005), *Revue de la common law en français*, vol. 7, n° 1-2, p. 495-504.
- VANDERLINDEN, Jacques (1999b). « Le futur des langues du droit ou le dilemme du dernier orateur », dans [SACCO, Rodolfo, et Luca CASTELLANI, dir. \(1999\).](#), p. 193-221.
- VANDERLINDEN, Jacques (1998). *Genèse et jeunesse d'une institution : L'École de droit de l'Université de Moncton*, Moncton, Université de Moncton, 166 p.

Le statut du traducteur

- ABDEL HADI, Maher (2000). « L'agrément du traducteur assermenté en droits français et genevois », dans [UNIVERSITÉ DE GENÈVE. GREJUT \(2000\).](#), 11 p.
<http://www.tradulex.com/Actes2000/abdelhadi.pdf>.
- COHEN, Betty (2014). « La réserve d'actes, une meilleure protection », *Circuit* (magazine de l'Ordre des traducteurs, terminologues et interprètes agréés du Québec), n° 121.
<http://www.circuitmagazine.org/a-l-ordre-du-jour-121>
- IRIMIA, Dorina (2021). *Les experts traducteurs-interprètes en milieu judiciaire*, Paris, Les Éditions Sydney Laurent, 222 p.
- ŠARČEVIĆ, Susan, et Colin ROBERTSON (2013). « The Work of Lawyer-Linguists in the EU Institutions », dans [BORJA ALBI, Anabel, et Fernando PRIETO RAMOS \(2013\).](#), p. 181-202.